

VIOLENCES À L'ÉGARD DES ENFANTS



**13.000 CAS ENREGISTRÉS EN HUIT MOIS**

page 6

SECTEUR DE LA SANTÉ

**HARO SUR LA SURFACTORATION DES MÉDICAMENTS**

page 4

LÉGISLATIVES, RÉFORMES, RÉVOLUTIONS ARABES, ISLAMISTES...



**Les répliques d'Ouyahia**

page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1463 Vendredi 6 - Samedi 7 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**7.000 TRAVAILLEURS DANS LA TOURMENTE À EL HADJAR**

**LA BAISSÉ DE L'OFFRE EN EST À L'ORIGINE**

# ARCELORMITTAL

# RISQUE LA FAILLITE

Lire en page 3



**Le prix de la viande grimpe**

Lire en page 6

**DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF**

**«Le projet n'a pas été abandonné», assure Ould Kablia**

● Les séances plénières consacrées aux questions orales au Parlement permettent aux représentants du gouvernement de répondre à certaines préoccupations des citoyens ou de leurs élus au sein de l'Assemblée Populaire Nationale ou du Sénat.

Lire en page 4

**EXCLUES D'UNE OPÉRATION DE RELOGEMENT**

**Menace de suicide collectif à Constantine**

Lire en page 6

**BENHAMADI PROMET L'INTERNET À HAUT DÉBIT ET ANNONCE**

**La 3 G au 2<sup>e</sup> semestre 2012**

Lire en page 4



8.900

logements de type public locatif (LPL) est le projet retenu à la faveur de l'année 2012 dans la wilaya de Laghouat, a indiqué à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

80

logements publics locatifs (LPL) ont été attribués mercredi dans la commune de Naâma dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a-t-on constaté sur place.

300

étables abandonnées vont faire l'objet, à Annaba, de travaux d'aménagement dans le cadre d'un programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant la modernisation et le développement de la filière lait.

## Bientôt des conventions de branches pour la presse

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, en visite de travail jeudi à Oran, a estimé qu'il était "temps de mettre en place des conventions de branches" pour prendre en charge les droits des journalistes et des autres travailleurs de la presse (techniciens, administratifs, etc.). La mise en place des conventions de branches est "la seule solution, efficace et globale, pour satisfaire les revendications des journalistes et travailleurs de la presse, publique et privée", a affirmé le ministre en réponse à une question sur la prise en charge des revendications des journalistes et des travailleurs de la presse publique, en négociation entre les représentants des



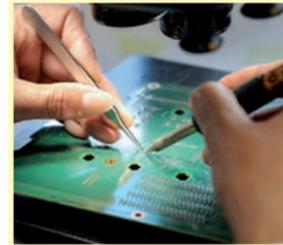
organes publics et leur tutelle, à savoir le ministère de la Communication.

Il a considéré, à cet égard, que "tout accord, si accord il y aura, ne règlera pas le problème de manière définitive".

"Une commission travaille sur la finalisation de la grille de salaires d'une partie des effectifs des organes de presse publique, alors qu'il faut mettre en place des conventions de branches à même de garantir les droits des journalistes et des autres travailleurs, dans les organes de presse", a-t-il expliqué.

M. Louh a estimé que les revendications des journalistes ne devraient pas concerner uniquement les grilles de salaires, mais un ensemble de "droits et garanties" leur permettant d'exercer leur métier "à l'abri des pressions".

### Création d'un fil électrique dix mille fois plus fin qu'un... cheveu



Des chercheurs australiens et américains ont annoncé jeudi la création d'un fil dix mille fois plus fin qu'un cheveu d'une conductivité électrique exceptionnelle, ouvrant la voie à des branchements entre

des composants électroniques à l'échelle atomique des ordinateurs quantiques du futur. "Pouvoir effectuer des branchements de fils à cette échelle microscopique sera essentiel pour le développement des futurs circuits électroniques de taille atomique", souligne Bent Weber, de l'Université de New South Wales en Australie, principal auteur de ces travaux publiés dans la revue américaine Science datée du 6 janvier.

Ce fil a été créé avec des chaînes d'atomes de phosphore à l'intérieur d'un cristal de silice, expliquent ces chercheurs australiens et américains. Ils ont découvert que la résistance électrique de leur fil, une mesure de la conductivité, ne dépendait pas de son épaisseur, comme cela est décrit par la loi d'Ohm enseignée dans les établissements scolaires.

"C'est extraordinaire de constater qu'une loi aussi élémentaire de la physique s'applique encore au niveau atomique", souligne Bent Weber. Malgré leur diamètre étonnamment minuscule - juste quatre atomes de largeur sur un atome de hauteur - ces fils montrent des propriétés de conductivité électrique exceptionnelle, identique au cuivre.

### Découverte en Australie d'un minéral propre à la Lune



Un minéral rare, qui depuis longtemps a été considéré comme un minéral propre à la Lune, a été trouvé dans des roches d'Australie vieilles de plus d'un milliard d'années, ont indiqué des scientifiques australiens jeudi. La tranquillityite est un

minéral qui doit son nom à l'endroit où il a été trouvé en 1969 par les premiers astronautes : la Mer de la Tranquillité, une plaine de basalte située sur la Lune. Ce minéral a "longtemps été considéré comme un minéral propre à la Lune", jusqu'à ce que des géologues en trouvent des échantillons dans l'ouest de l'Australie, a déclaré Birger Rasmussen, un scientifique australien. "Il n'avait jamais été découvert dans d'autres échantillons terrestres" depuis plus de 40 ans, a indiqué le scientifique, de Curtin University, à Perth (ouest). Les échantillons de la Lune étaient considérés comme "extrêmement précieux" et ont été soumis à quantité d'examen très détaillés, alors qu'on en avait en fait "sous notre nez depuis toujours", a-t-il relevé. "On en a toujours eu sur Terre, ils ne sont pas juste venus de la Lune", a souligné le scientifique, qui a publié ses recherches dans la publication Geology. "Cela signifie qu'en gros, on a les mêmes phénomènes chimiques et les mêmes processus qui se déroulent sur la Lune et sur la Terre".

## 80 commerces fermés à Oran



Quatre-vingt établissements commerciaux de produits alimentaires ont fait l'objet d'une décision de fermeture en 2011 à Oran en raison notamment du

non respect des règles d'hygiène, apprend-on mercredi auprès de la Direction du commerce de la wilaya.

Ces décisions de fermeture sanctionnent les différentes opérations de contrôle liées aux prestations indiquées, principalement auprès des restaurants, des hôtels et des commerces d'alimentation générale, a précisé à l'APS le responsable du service de la Qualité auprès de la Direction du commerce.

La quantité de la marchandise saisie dans ce contexte s'élève à près de trois tonnes, composées de produits sensibles tels les viandes, les fromages et les boissons, signale-t-on de même source, estimant la

valeur globale à près de 740.000 dinars.

Au total, plus de 6.300 interventions ont été effectuées sur le terrain, donnant lieu à l'établissement de plus de 1.300 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants à la réglementation, outre les fermetures prononcées.

Ce bilan se rapporte aux activités de la direction du commerce dans le cadre du programme de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), mis en œuvre par la commission de wilaya composée de plusieurs partenaires tels les bureaux d'hygiène des collectivités locales (APC) et les directions de la santé, des services agricoles, de l'hydraulique, de la protection civile et de la sûreté de wilaya.

## Des constructions illicites démolies à Batna

Au moins 23 constructions "illicites inachevées" ont été démolies mercredi au lotissement El-Fadjr de la cité Zmala, non loin du centre-ville de Batna, en présence des autorités locales, de la force publique et de la Protection civile. Le chef de la daïra de Batna, Mohamed Sahraoui, a indiqué, au terme de cette opération qui s'est déroulée sans incident, que les propriétaires de ces bâtisses inachevées "ont été informés il y a six mois

de cela" de la décision de démolition de leurs constructions. Le même responsable a également précisé que les constructions avaient été systématiquement interdites sur ce site retenu pour la réalisation d'une voie double destinée à désengorger la circulation au centre-ville de Batna. Une opération similaire, portant sur la démolition de 77 constructions illicites inachevées, avait été menée dernièrement dans la cité "Route de Hamla", à Batna.

D  
I  
X  
I  
T

### Mourad Medelci :



« L'Algérie est souveraine, elle n'a pas au cours de la décennie noire reçu d'aide d'aucune partie. Elle est aujourd'hui en mesure de partager son expérience avec les autres, mais elle n'a pas de leçons à recevoir (...) La communauté internationale ne peut ne pas tenir compte de l'histoire et l'histoire a été douloureuse dans notre pays. La réconciliation nationale a clarifié les choses et tracé des lignes rouges qui sont respectées par les lois algériennes, y compris celles qui viennent d'être adoptées. »

ARCELORMITTAL RISQUE LA FAILLITE

# El Hadjar : 7.000 travailleurs dans la tourmente

Rien ne va plus à l'entreprise ArcelorMittal El Hadjar (Annaba). L'entreprise court à la faillite puisque le dépôt de bilan semble imminent. C'est le syndicat qui sonne l'alerte.

PAR KAMAL HAMED

De fait, 7.000 travailleurs sont désormais dans la tourmente. Le secrétaire général de l'entreprise ArcelorMittal El Hadjar (Annaba) a, en effet, tiré la sonnette d'alarme en annonçant que les dirigeants de ce géant de la sidérurgie s'apprentent à déposer le bilan demain dimanche. En somme cette entreprise, qui emploie 7.000 travailleurs, est pratiquement en faillite. Elle n'arrive plus à faire face à certaines de ses obligations. « Le dépôt de bilan est imminent. Le complexe croule sous une dette de 120 millions de dollars », a ainsi indiqué aux medias Smail Kouadria, le secrétaire général du syndicat. Pour se sortir de cette crise financière l'entreprise a engagé des



Un sort des plus incertains pour les «Sidérurgiques».

négociations avec la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en vue d'obtenir un prêt. Mais les négociations piétinent et n'ont abouti à aucun résultat concret. Pis encore, l'échec semble patent. En effet la

BEA n'a pas satisfait la demande de l'entreprise relative à l'obtention d'un crédit de 200 millions de dollars en vue de procéder à la rénovation des équipements, mais aussi de pouvoir rembourser un prêt de 120 millions de dollars. Ne disposant pas de suffisamment de garanties la banque publique a refusé d'octroyer ce prêt. Selon Kouadria, la BEA aurait demandé à ArcelorMittal, en guise de garanties, d'hypothéquer le terrain sur lequel est bâti le complexe industriel. Mais l'entreprise ne peut le faire puisque ce terrain, d'une superficie de 830 hectares, est propriété de l'Etat. Tous les regards sont désormais rivés vers les pouvoirs publics. Le gouvernement va-t-il intervenir pour sauver les 7.000 emplois ? Il faut dire que le gouvernement algérien, par le biais du groupe public Sider, détient 30 % du capital de l'entreprise ArcelorMittal alors que cette dernière détient 70%. Ce partenariat avec le groupe indien Ispat remonte pour rappel à 2001 où les deux parties ont signé une convention d'investissement et de partenariat pour 10 ans. La réaction des autorités algériennes est venue du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Mohamed

Benmeradi s'est ainsi montré rassurant. Dans une déclaration à la Chaîne III de la Radio nationale jeudi, il a en effet estimé que les négociations entre la direction de cette entreprise et la BEA vont dans le bon sens. « Il y a une nette évolution de la position du partenaire qui a fini par offrir des garanties. La banque lui a déjà accordé 5 milliards de dinars, dont 1,5 milliard libérés hier, (mercredi NDLR), sur une demande globale de 13 milliards de dinars », a affirmé Benmeradi précisant que pour « ce premier prêt, la banque a obtenu comme garantie un nantissement sur les équipements ». Seulement, a souhaité le ministre, l'entreprise doit présenter d'autres garanties pour que la BEA libère les 8 milliards DA restants. Le représentant du gouvernement laisse ainsi clairement entendre que le partenaire indien doit faire l'effort pour présenter de nouvelles garanties et il a même évoqué la nécessité de saisir la maison-mère pour cela. Car pour lui la BEA est « une société commerciale qui agit sur la base de dossiers. Celui d'ArcelorMittal doit offrir un minimum de garanties nécessaires, ce qu'elle peut faire ». Cela dit, ajoutera encore Benmeradi, « le gouvernement a le devoir de soutenir toutes les activités économiques. Mais nous sommes un partenaire minoritaire dans une activité économique. L'opérateur étranger doit assumer ses responsabilités et nous sommes prêts à l'aider ».

K. H.

LE RISQUE DU DÉPÔT DE BILAN

## Le spectre de la nationalisation revient

PAR LARBI GRAÏNE

Menacée de «dépôt de bilan », la filiale algérienne d'ArcelorMittal, devrait subir des pressions d'une ampleur telle qu'elles nécessitent l'intervention continue de l'Etat. Tout ceux qui réclament la renationalisation de ce fleuron de l'industrie nationale, - vendu en 2001 à hauteur de 70 % à l'indien Ispat du groupe Mittal, - se voient ainsi confortés dans leur position à commencer par le syndicat de l'entreprise dont le secrétaire général, Smaïn Kouadria, n'a eu de cesse de mettre sur le tapis cette revendication, approuvée du reste par les 6000 travailleurs du complexe. De nombreux conflits socioprofessionnels, dont celui des salaires, ont marqué, les relations entre la direction et les travailleurs tout au long de ces dix dernières années qui ont vu la mise en place d'un partenariat entre Mittal et le groupe public algérien Sider qui détient 30 % des actifs. Ce partenariat avec le capital étranger qui aurait pu constituer un modèle à suivre pour les autres entreprises, s'est avéré au fil des ans des plus problématiques, puisqu'il n'avait pas permis eu égard à la crise financière mondiale de développer son plan d'action visant à remettre sur les rails le complexe d'Annaba. C'est alors que des voix se sont élevées pour réclamer la re-nationalisation du complexe mais aussi des mines de Tébesa. Si la direction nationale de l'UGTA s'est rangée aux thèses des pouvoirs publics, en adoubant ce partenariat algéro-indien, il n'en est pas de même pour les sections locales de celle-ci. C'est le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune qui s'est du reste fait l'écho de ces appels à la nationalisation du complexe. Smaïn Kouadria accuse ArcelorMittal d'avoir des

visées purement mercantiles qui font l'impasse sur les intérêts algériens et leur dimension sociale. Autre grief formulé à l'encontre de la direction d'Arcelor-Mittal : l'importation de produits de lointaines filiales du groupe alors qu'ils sont fabriqués sur place. Face à ces appels à la nationalisation, les pouvoirs publics algériens se sont toujours référés aux accords conclus entre les deux parties. Toute décision engageant l'avenir du complexe, disent-ils, fera appel aux deux partenaires qui cogèrent l'entreprise. Mais en vérité le soutien de l'Etat algérien ne s'est jamais démenti. L'été dernier, répondant à une question des députés à propos de la nationalisation de l'usine, le ministre de l'Industrie de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, affirmait sans ambages qu'il «n'est pas dans l'intention du gouvernement de nationaliser les activités économiques».

On se rappelle que le seul défaut qu'on a pu attribuer en haut lieu au complexe, à savoir la non augmentation du volume de la production, le ministre l'avait imputé à une défaillance de la Sonelgaz et de la Sntf, qui selon lui ont respectivement été responsables des «coupures électriques et des retards dans la livraison de la matière brute». Un autre défaut vient désormais s'ajouter, c'est celui de la trésorerie. L'Etat va-t-il encore mettre la main dans la poche ou va-t-il continuer sa politique de soutien ? Quoi qu'il en soit si renoncement de l'Etat, il y a, cela ne pourrait impliquer fatalement qu'une seule voie, celle de la renationalisation du complexe. On imagine mal qu'on puisse trouver un substitut au géant de l'acier.

L. G.

SOUS LA PLUME

### Croire ou ne pas croire au miracle

PAR AMAR AOUIMER

Mieux vaut tard que jamais. Les dirigeants de la filiale algérienne du géant mondial de l'acier tentent, tant bien que mal, de sauver désespérément la société ArcelorMittal d'El Hadjar, jadis fleuron de l'industrie métallurgique nationale, mais qui s'enfonce dans la crise économique.

Selon le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, qui prend conscience de la menace de licenciement

massif de 7.000 employés, et dont le dépôt de bilan d'ArcelorMittal est imminent et presque inévitable, il reste encore une lueur d'espoir de voir une issue négociée et heureuse à cette scabreuse affaire qui perdure depuis de longues années.

L'argent, le nerf de la guerre, pourrait être, en effet, la bouée de sauvetage salutaire, pour éviter le purgatoire et la banqueroute de cette entreprise multinationale ayant des ramifications un peu

partout dans le monde.

La condition sine qua non réside dans la décision que devra prendre la Banque extérieure d'Algérie qui viendrait à la rescousse en octroyant, probablement, une enveloppe financière évaluée à plus de 270 millions de dollars pour permettre à ArcelorMittal de réaliser des investissements productifs, capables de la redresser, et par voie de conséquence, continuer à assurer ses cycles de production.

Etant sous sérum, les dirigeants d'ArcelorMittal continuent donc, de croire au miracle salvateur tout en entretenant le suspense au niveau des délibérations du tribunal d'Annaba qui statuera sur l'avenir de cette firme et sur le sort des milliers de salariés inquiets et angoissés. Une situation embarrassante, voire stressante.

L'important consiste, dans l'immediat à éviter le dépôt de bilan en attendant le verdict qui sera prononcé demain par le tribunal.

A. A.

« Les dirigeants d'ArcelorMittal continuent de croire au miracle salvateur tout en entretenant le suspense au niveau des délibérations du tribunal d'Annaba qui statuera sur l'avenir de cette firme sur le sort des milliers de salariés inquiets et angoissés. »

## DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

## «Le projet n'a pas été abandonné», assure Ould Kablia

Les séances plénières consacrées aux questions orales au Parlement permettent aux représentants du gouvernement de répondre à certaines préoccupations des citoyens ou de leurs élus au sein de l'Assemblée Populaire Nationale ou du Sénat.

PAR SADEK BELHOCINE

Le projet de nouveau découpage administratif différé. L'agrément de nouveaux partis politiques, «sans problème». Les élections législatives en mai prochain «normalement». Ainsi, à ceux qui s'interrogent sur le sort du nouveau découpage administratif qui semble avoir été jeté aux oubliettes, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia a indiqué, jeudi, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation que «le projet de nouveau découpage administratif n'a pas été abandonné, mais plutôt différé jusqu'à ce que les meilleures conditions de création de nouvelles circonscriptions administratives soient réunies». Selon le ministre ce report a trait au «manque de compétences, d'encadrement et d'infrastructures», conditions nécessaires pour la créa-



Daho Ould Kablia

tion de nouvelles wilayas. Le représentant du gouvernement insiste même pour dire que «cela ne veut pas dire que le projet a été annulé ou abandonné». Autres questions auxquelles, Daho Ould Kablia a apporté des clarifications : l'agrément de nouveaux partis politiques. Le premier responsable du département de l'intérieur a rappelé que l'attribution d'agrément constitue l'aboutissement d'un long processus prévu par la loi, assurant que les dossiers qui satisfont à toutes les conditions prévues par la loi sur les partis, auront leur agrément «sans aucun problème». Plus explicite, il indique que «notre rôle en tant qu'administration est de vérifier si les dossiers d'agrément déposés à notre niveau sont en conformité avec la loi en vigueur». Sur la date des élections légis-

latives, Ould Kablia n'a pas été précis se contentant d'affirmer qu'elles devront «normalement» se tenir au courant du mois de mai prochain. Pour un scrutin qui se veut transparent, il assure qu'il y aura des «urnes transparentes» dans tous les bureaux de vote, et il confirme la présence de nombreux observateurs pour surveiller le déroulement de cette importante échéance politique. Sur tout un autre registre, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales annonce qu'un programme de 450.000 logements a été arrêté au titre du quinquennat 2010-2014 pour l'éradication de l'habitat précaire, rappelant que le programme lancé par le gouvernement en 2004 pour l'éradication des constructions anarchiques «a permis le relogement de plus de 69.000 familles à Alger». Selon lui, le

recensement global des bidonvilles effectué en 2007 «a permis d'arrêter une liste de 55.000 familles concernées par le relogement». Il indique dans ce cadre que le plan de relogement initié par la wilaya d'Alger a permis d'éradiquer 1151 bidonvilles et de récupérer des assiettes foncières d'une superficie de 2,5 hectares qui seront destinées à la réalisation d'infrastructures publiques. Autre sujet mais qui a trait à la ressource humaine des collectivités locales, le ministre, parlant de l'intégration des agents administratifs recrutés dans le cadre du filet social au niveau des communes et daïras, a affirmé que 9.200 emplois ont été réservés aux diplômés universitaires soulignant que l'intégration de ces agents est «tributaire de la disponibilité des postes d'emploi et de leur succès aux concours de recrutement», rappelant par ailleurs la directive du ministère du mois d'avril dernier visant à conférer une «flexibilité» aux mesures de recrutement. A la faveur d'une question sur la vente et la consommation de boissons alcoolisées, le ministre de l'Intérieur a précisé que cette activité est régie par des lois, ajoutant que le non-respect des textes réglementaires y afférents implique des mesures coercitives. Il indique que la vente de boissons alcoolisées est soumise à la délivrance par le wali d'une autorisation, soulignant que les textes législatifs prévoient des mesures préventives concernant les demandeurs d'autorisations pour ce type d'activité, notamment le maintien de l'ordre public. Selon lui, 445 affaires avaient été traitées en 2010 et que 1500 délits relatifs à la répression de la consommation de boissons alcoolisées ont été enregistrés durant les trois dernières années. S. B.

## SECTEUR DE LA SANTÉ

## Haro sur la surfacturation des médicaments

Une surfacturation de 150 millions de dollars en 2012. Pas de pénurie de médicaments en 2012. Des centres hospitalo-universitaires (CHU) seront réalisés dans le sud du pays. La loi sur l'activité complémentaire sera révisée dans le cadre du nouveau code de la santé. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès est en guerre contre certaines pratiques malhonnêtes qui minent son secteur. Il s'attend à ce que «la surfacturation des médicaments qui seront

importés en 2012 devrait atteindre 150 millions de dollars». Cette surfacturation, selon ses dires en marge d'une séance plénière, jeudi, consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, est apparue dans le programme de prévisions d'importation de médicaments présenté au ministère. M. Ould Abbès qui a qualifié la surfacturation des médicaments de «très grave» estime qu'il s'agit d'un transfert illégal de devises avant de se dire déterminé à mettre fin à ces «manipulations et pratiques de corruption». Il confirme qu'il détenait des dossiers concernant les personnes ayant dilapidé l'argent des médicaments. Il rassure tout de même qu'«il n'y aura pas de pénurie de médicaments en 2012 et que le problème des médicaments a été définitivement résolu». Pour cela, précise-t-il «un stock de sécurité de médicaments a été mis en place pour une durée de six mois». Il faut aussi, selon Ould Abbès «une bonne distribution pour éviter une pénurie

de médicaments» qui rappelle que «les dettes de la Pharmacie centrale des hôpitaux estimées à 30 milliards DA, ont été effacées». Autre sujet qui préoccupe Djamel Ould Abbès : l'activité complémentaire. Le ministre n'hésite pas à qualifier cette activité pratiquée par certains médecins de «déplorable» et qui porte atteinte à la profession. Ces médecins travaillent selon lui «illégalement dans le secteur privé». Cette question, a-t-il avancé, avait été soulevée à maintes reprises par les médecins «qui ont dénoncé cette pratique». Il annonce dans ce sens que la loi sur l'activité complémentaire sera révisée dans le cadre du nouveau code de la santé, estimant «qu'on ne peut mettre fin à l'activité complémentaire d'autant plus qu'elle est codifiée». Cette question sera tranchée «dans le cadre du nouveau code de la santé devant être présenté au Parlement durant le 1er trimestre de l'année 2012», a-t-il affirmé. L'activité complémentaire est une

collaboration du personnel des corps médical et paramédical relevant du secteur public avec le secteur privé. Il a par ailleurs, annoncé aussi, que des centres hospitalo-universitaires (CHU) seront réalisés dans le sud du pays conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indiquant que le ministère de la Défense nationale a mis ses services de santé à la disposition des ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a, dans ce contexte, indiqué que 15 et 16 candidats ont postulé pour des postes d'encadrement respectivement dans les wilayas de Laghouat et Ouargla en attendant l'aménagement des services nécessaires à la réalisation de ces hôpitaux qui exigent un encadrement pédagogique, soulignant que «les régions du Sud, qui recèlent les richesses du pays, ne peuvent pas être privées de CHU».

S. B.

## BENHAMADI PROMET L'INTERNET À HAUT DÉBIT ET ANNONCE

La 3G au 2<sup>e</sup> semestre 2012

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi est catégorique. Le téléphone 3G sera mis en service durant le deuxième semestre 2012, a-t-il annoncé jeudi à Alger, lors de la séance plénière du Sénat consacrée aux questions orales. Selon Benhamadi, le projet (téléphone 3G) qui offre à ses utilisateurs l'image et la voix s'inscrit dans le cadre du développement des technologies de l'information et de la communication à travers l'ensemble du pays. Revenant sur le faible débit et les coupures répétées de l'Internet, le ministre a souligné que son département a arrêté plusieurs projets pour mettre un terme à ces désagréments dont souffre un nombre important d'internautes. Il indique que «chaque citoyen devra bénéficier à la fin 2014 de l'Internet à haut débit même dans les régions isolées», rappelant que le nombre d'internautes en Algérie s'élève à quelque 10 millions soit environ 30% de la population. Dans le cadre des projets visant à développer l'Internet à haut débit - qui constitue désormais un droit pour le citoyen à l'image de l'éducation, les soins et l'eau, selon l'Union internationale des télécommunications - le ministre a fait savoir que son département a procédé au remplacement des câbles en cuivre par un réseau de fibres optiques à travers l'ensemble des wilayas du pays. S. B.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
Harraoubia rassure

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, rassure les étudiants des universités qui ont accusé du retard dans le début des cours dont celle des sciences économiques de Dely Ibrahim. Les retards seront «rattrapés», a insisté le ministre qui répondait, jeudi, en marge de la séance de la plénière consacrée aux questions orales des sénateurs. Selon le ministre, les moyens à mettre en œuvre pour rattraper ce retard et les modules qui doivent être dispensés dans un délai bien précis ont été examinés lors de la réunion tenue mardi dernier avec les responsables du secteur. Revenant sur les raisons de ce retard, le ministre a évoqué les «cumuls» de l'année dernière, dont la tenue des examens de juin et juillet derniers ainsi que les examens de rattrapage en septembre. Harraoubia a insisté sur l'importance de dispenser les cours dans lesquels un retard est accusé, dans les délais fixés et en volume suffisant rappelant la création de commissions pédagogiques et conseils scientifiques au niveau

des universités concernées qui sont appelés à assurer le respect des délais arrêtés. Par ailleurs, le ministre a souligné que l'Etat a affecté 100 milliards DA à la recherche scientifique et technologique à raison de 20 milliards DA par an au titre du plan quinquennal de la recherche scientifique 2010-2014. Selon Harraoubia, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a fait part de sa «disposition» à allouer une enveloppe supplémentaire en cas d'épuisement de cette «importante» somme, pour peu que les résultats de ces recherches profitent au pays. Selon le ministre, l'Algérie se dirige vers la recherche scientifique appliquée. C'est pourquoi, indique-t-il, le ministère de l'Enseignement supérieur a tracé un programme permettant la réalisation de 1.200 laboratoires de recherche au niveau national, sachant que l'Algérie dispose actuellement de 1.150 laboratoires accrédités activant dans divers domaines dont 200 laboratoires spécialisés dans la recherche en sciences humaines. 10.700 projets de recherches sci-

entifiques ont été sélectionnés parmi lesquels 5.000 feront prochainement l'objet d'évaluation. Il fait part que l'Algérie occupe la 4e place en Afrique pour ce qui est des recherches publiées, la 1ère en Afrique et la 40ème au monde pour les recherches en sciences de la matière et la 51ème place pour la physique et la chimie. Toujours dans la promotion de l'enseignement supérieur, il affirme que 6.000 postes de formation pour l'obtention du magister seront ouverts au titre de l'année universitaire 2011-2012 après l'étude des offres présentées par les universités portant sur la mise à niveau de 562 formations en post-graduation et 16 autres en post-graduation spécialisée (PGS) durant l'année universitaire 2011-2012. Il précise dans ce cadre que l'admission au magister passe par le biais de concours nationaux conformément à l'arrêté n° 90 du 12 avril 2003 démentant à cet effet les «rumeurs» selon lesquelles une loi aurait été promulguée pour l'organisation des concours de ce type de formation au magister. S. B.

LÉGISLATIVES, RÉFORMES, RÉVOLUTIONS ARABES,  
ISLAMISTES...

## Les répliques d'Ouyahia

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) s'est exprimé sur toutes les grandes questions de l'heure, jeudi dernier, à l'ouverture de la 5ème session ordinaire du conseil national.

PAR MOKRANE CHEBBINE

**A**cette occasion, Ahmed Ouyahia a renouvelé le soutien du RND au président de la République et ses différents programmes, en guise de rappel que l'Alliance présidentielle continuera toujours en dépit de la défection du MSP. «*Certaines positions et conditions actuelles et ce que nous constatons sur la scène, nous dictent le devoir de réaffirmer notre soutien au président de la République et de soutenir son programme et ses initiatives*», a affirmé le SG du RND. Et d'ajouter que son parti «*s'est engagé à trois reprises pour l'élection et la réélection de notre chef de l'Etat, et lui a apporté un appui constant durant les treize dernières années*», d'autant que les programmes et initiatives présidentiels «*concordent largement*» avec les propres programmes et convictions du RND. Il n'a pas manqué dans ce sens d'asséner des flèches à Bouguera Soltani, après avoir «*regretté*» son départ de l'Alliance présidentielle. «*Le RND n'attend pas les cinq dernières minutes pour intégrer l'opposition et continuera à participer au pouvoir au service de la patrie*», a asséné Ahmed Ouyahia, réaffirmant de la sorte son soutien indéfectible au président de la République «*avant et après les législatives*».

Il a réitéré en cette même occasion son soutien aux réformes politiques initiées par le chef de l'Etat. «*Les réformes nécessaires pour améliorer la situation dans notre pays et le quotidien de nos citoyens doivent être conçues en Algérie par des Algériens, pour l'Algérie et pour les Algériens*», a-t-il indiqué à ce titre, tout en soulignant que «*face aux appréhensions et aux interrogations multiples découlant d'une conjoncture internationale lourde d'incertitudes politiques et économiques, il est de notre devoir à tous, par delà les intérêts partisans ou de classe, de concourir à la préservation de l'indépendance et de la souveraineté nationales*».

Par ailleurs, le SG du RND a répliqué à ceux qui accusent son parti, ainsi que le FLN, d'avoir dilué et vidé les réformes de leur teneur, en expliquant qu'il «*ne fait pas des réformes un fonds de commerce*». «*Ces partis ont poussé l'indécence jusqu'à demander au président de la République de légiférer par ordonnance*», a-t-il asséné, déplorant que de telles positions «*ne sont pas de nature à encourager les Algériens à participer aux élections et à construire la démocratie*».

### Des législatives transparentes

Ahmed Ouyahia a assuré que la régularité et la transparence des prochaines élections seront «*garanties*». L'Algérie s'apprête à organiser des élections législatives «*avec la garantie de la transparence et d'une participation élargie aux nouvelles formations politiques*», a-t-il indiqué, précisant que les mesures prises en prévision des prochaines élections sont susceptibles d'assurer la transparence, a-t-il ajouté, citant parmi ces mesures la supervision par la justice de l'opération électorale, la venue d'observateurs étrangers pour suivre

le déroulement de l'opération et la remise des procès-verbaux de dépouillement aux partis. La scène politique sera renforcée par les nouveaux partis, a indiqué Ouyahia, déclarant que «*chaque formation politique conforme à la loi sera agréée*». «*Le RND n'a pas le monopole*», a-t-il soutenu. Ouyahia a affirmé la participation de son parti aux élections «*sans aucun sentiment d'exclusion ni d'hostilité pour quiconque ou envers aucune formation politique légitime*». Le RND, a-t-il poursuivi, a «*la conviction et l'assurance que l'Etat accomplit son devoir et veille au respect des lois*». Le RND, a-t-il ajouté «*ne déclare pas obtenir un taux donné aux élections car nous ne sommes pas en présence d'un mouton de l'Aid à partager. Chacun doit accomplir son devoir*».

### Pas de retour des leaders du FIS dissous

Le plébiscite du peuple à la Charte pour la paix et la réconciliation, la question du retour à l'activité politique des responsables de la tragédie nationale est un gage pour sauvegarder le système républicain, selon Ahmed Ouyahia. «*Le système républicain est protégé en Algérie et ce qui a été écrit avec le sang des martyrs dans la Constitution de 1996 ne sera pas vain*», a-t-il affirmé, tout en rappelant que la Constitution de 1996 a consacré «*de manière définitive*» la protection du système républicain et la loi sur les partis politiques de 1997 a interdit l'utilisation partisane de la religion et le recours à la violence, des dispositions ayant amené des partis politiques à changer leur dénomination pour poursuivre leurs activités politiques.

Il a assuré, à ce titre, que le système constitutionnel en Algérie «*est sécurisé*», en ce sens qu'il est exigé la majorité absolue sur les questions fondamentales. Ahmed Ouyahia a précisé, dans ce cadre, que la loi électorale «*n'a laissé aucun monopole*» à quiconque, en adoptant le mode de la proportionnelle dans les élections des assemblées élues. «*La loi algérienne a protégé tout ce qu'elle doit protéger*», a enchaîné le secrétaire général du RND, soutenant que «*celui qui cherche à recourir à la Cour pénale internationale, pour reconquérir le droit à la représentation du peuple algérien, a été rejeté*» et qu'il est frappé de «*la culture de l'oubli*». Il a rappelé, dans ce cadre, que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale (de 2005), «*contient des dispositions plus sévères que celles de la loi actuelle sur les partis politiques*», assénant qu'«*ils (membres du FIS dissous) sont interdits d'activité politique, la Charte ayant été adoptée par le peuple algérien à la majorité*». «*Nous avons combattu le terrorisme et si cela fait du RND un parti éradicateur, alors il l'est*», a-t-il poursuivi, soulignant toutefois que cela ne signifie pas que son parti est «*occidentalisé*» ou qu'il est «*coupé de la société*».

### «Le peuple algérien n'acceptera aucun tuteur».

Le SG du RND a réaffirmé jeudi dernier



Ahmed Ouyahia.

que «*le peuple algérien qui a produit la grandiose Révolution de Novembre n'acceptera aucun tuteur qu'il soit d'Orient ou d'Occident*». «*Ce peuple jaloux de sa propre souveraineté et respectueux de celle des autres peuples, demeurera opposé, en toute circonstance, aux interventions étrangères dans tout pays indépendant*», a-t-il ajouté. Ahmed Ouyahia a relevé que le monde contemporain accumule les concepts politiques nouveaux, du «*devoir d'ingérence humanitaire, inventé dans le sillage de la première invasion de l'Irak, au devoir de protéger les peuples*», forgé en 2005. «*Ces deux concepts restent au service des intérêts des puissants, comme en témoigne le déni de justice opposé aux droits légitimes du peuple palestinien*», a-t-il constaté.

«*Aujourd'hui, face aux appréhensions et aux interrogations multiples découlant d'une conjoncture internationale lourde d'incertitudes politiques et économiques, il est de notre devoir à tous, par delà les intérêts partisans ou de classe, de concourir à la préservation de l'indépendance et de la souveraineté nationales*», a-t-il souligné en outre. Il a rappelé ainsi que les Algériens avaient «*lutté contre le terrorisme et résisté seuls pour préserver la République*» et qu'ils avaient «*choisi en toute souveraineté de concrétiser la réconciliation nationale*». Evoquant ce qui est appelé «*le printemps arabe*», Ouyahia a mis l'accent sur le fait que le peuple algérien avait arraché son indépendance et sa liberté après une colonisation de plus d'un siècle.

Il a ajouté que «*le peuple algérien a préservé sa démocratie dans la douleur du terrorisme et de la tragédie nationale durant plus de 10 ans*». Ouyahia a également rappelé que l'Algérie avait organisé, durant les années de terrorisme, une élection présidentielle en 1995, et des élections législatives et locales en 1997.

«*L'Algérie a été un modèle pour le monde arabe il y a 20 ans sur les plans du pluralisme politique et médiatique. Entre 1989 et 1990, le nombre de partis politiques est passé d'un seul parti à 60 et le nombre de journaux de 4 titres à 50*», a-t-il argumenté.

M. C.

### PROCHAINES LÉGISLATIVES Touati : «Le FNA doit donner l'exemple»

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati a appelé, jeudi à Alger, les chefs des bureaux de wilayas à œuvrer à faire de leur formation politique un «*exemple*» pour les autres partis lors des prochaines législatives.

Dans une intervention à l'ouverture d'une réunion avec les chefs des bureaux de wilaya, M. Touati a affirmé que son parti «*ambitionne de franchir un pas qualitatif*» lors des prochaines élections législatives pour représenter le peuple de la meilleure manière qui soit au parlement.

«*Cette réunion constitue le coup d'envoi de l'opération de collecte des noms des personnes désirant se porter candidates aux prochaines législatives à travers toutes les wilayas parallèlement à la distribution des formulaires y afférents*», a indiqué M. Touati soulignant que cette opération «*doit se faire en toute transparence et liberté*». Cette opération qui s'étalera sur un mois sera suivie de l'installation des commissions de candidatures au niveau de chaque wilaya, selon le président du FNA qui a précisé que les modalités d'installation de ces commissions, leurs prérogatives et les conditions à remplir pour y accéder seront définies par la commission nationale du conseil national du FNA.

Les prochaines législatives «*n'auront rien à voir avec les précédentes*», a-t-il ajouté estimant que la génération d'aujourd'hui «*est une génération déterminée à décider elle-même de son avenir et est différente de celle qui l'a précédée et qui a apporté de bonnes choses et de moins bonnes*». Le président du FNA a appelé les cadres de son parti à éviter de tomber dans les erreurs des législatives de 2002 et 2007. «*Nous avons présenté des candidats qui n'étaient pas convaincus du programme du parti et de ses principes*», a-t-il déploré.

M. Touati avait appelé, récemment, les militants de son parti à bien se préparer aux prochaines législatives pour remporter le plus grand nombre de sièges aux assemblées élues et «*consacrer le pouvoir du peuple*».

R. N.

LA BAISSÉ DE L'OFFRE À L'ORIGINE

# Le prix de la viande grimpe

Les locaux des boucheries d'Alger n'affichaient pas un engouement de la part des acheteurs qui sont vite dissuadés par les prix des viandes, en raison d'une forte hausse enregistrée ces deux derniers mois que les professionnels imputent essentiellement à une baisse de l'offre.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette fièvre des prix touche pratiquement toutes sortes de viandes. Ainsi, hormis les quelques acheteurs qui n'hésitent pas à puiser dans leurs bourses pour s'offrir une belle tranche de filet ou du gigot, d'autres se contentent uniquement d'observer les différents types de viandes étalées, à des prix hors de portée du consommateur moyen.

Les prix des viandes rouges oscillent entre 650 DA avec os et 1.300 DA sans os le kilogramme pour le bovin, avec des som-

rets atteints par les "parties nobles" notamment le filet qui s'affiche allègrement à 1.600, voire 1.800 DA/kg chez certains commerçants.

Ceux de l'ovine s'affichent, quant à eux, entre 1.115 et 1.250 DA/kg au marché de Birkhadem, alors que les prix se situaient avant le mois de Ramadhan entre une fourchette de 850 à 950 DA/kg. Les prix de gros sont estimés à 750 DA/kg pour la viande bovine et 1.000 à 1100 DA/kg pour la viande ovine. Pour la première fois, quelque 10.000 tonnes de viande ovine congelée, issue de la production nationale, ont été mises sur le marché pendant le mois de jeûne dernier afin d'atténuer la hausse des prix durant cette période de forte consommation. Le nombre important de bêtes sacrifiées pendant l'Aïd, estimé à plus de 4,5 millions de têtes, a contribué à faire chuter l'offre sur le marché. Le cheptel national ovine est estimé à plus de 23 millions de têtes. Le responsable de l'abattoir du Ruisseau, a affirmé que cette structure ne servait pas de point de vente, ce qui est en contradiction avec les propos tenus par des bouchers qui proposent de la viande bovine entre 600 à 800 DA et de 900 à 1000 DA pour l'ovine.

Par ailleurs, les viandes blanches ne sont pas, elles aussi, épargnées par cette fièvre des prix. Elles s'affichent, au marché de Birkhadem et de Bir Mourad Raïs, à 350 DA/kg et à 450 DA/kg pour le poulet vidé. En revanche, les prix de la dinde se sont sta-



Une flambée des prix autant subite qu'alarmante.

bilisés avec des prix variant entre 350 à 550 DA/kg. La filière avicole, qui emploie 300.000 personnes dont 100.000 directs, se caractérise par un taux de mortalité élevé, des élevages vétustes et de taille faible, puisque 85% d'entre eux ont une capacité inférieure à 5.000 sujets. Selon l'Office national des sta-

tistiques (ONS), les prix des viandes ont connu, durant les 11 premiers mois de 2011, des hausses de 14,05% pour le poulet et de 4,81% pour le bovin et de 4,02% pour celle de l'ovine, et ce, par rapport à la même période de 2010.

L. B.

CONSTANTINE

## Des personnes exclues d'une opération de relogement menacent d'un suicide collectif

Plusieurs personnes exclues des listes de bénéficiaires de l'opération de relogement qui avait touché en 2010 des riverains de l'avenue de Roumanie, à Constantine, ont investi jeudi le pont suspendu de Sidi M'Cid, menaçant de se donner la mort pour obtenir un logement, a-t-on constaté sur place. Une dizaine de ces exclus se sont juchés sur des pylônes du pont, menaçant de se jeter dans le vide si leurs revendications, qu'ils considèrent "justes et légitimes", n'étaient pas prises en charge par les autorités locales. Les protestataires qui se disent victimes d'une opération de relogement "arbitraire" réclament une réhabilitation "urgente et immédiate".

Ces personnes, dont la majorité détiennent des actes de propriété des constructions démolies en juin 2010 dans le cadre du plan de modernisation de Constantine, ont affirmé avoir reçu, il y a près d'un mois, des assurances de la part des autorités locales pour trouver une solution équitable à leur cas.

Les autorités locales auraient, selon un représentant de l'ex-comité de quartier de l'avenue de Roumanie, promis de procéder au relogement de ces familles "par étapes" en leur consacrant des quotas spécifiques dans le cadre de l'opération de résorption de l'habitat précaire en cours à Constantine.

Le même représentant a affirmé qu'il avait été convenu de procéder au relogement d'une première tranche de ces familles parallèlement avec l'opération d'évacuation des habitants des chalets de Sotraco, effectuée récemment.

Le chef de daïra par intérim, présent sur les lieux pour tenter d'apaiser les esprits des protestataires en colère, a affirmé que des "intrus" ont été détectés sur la liste des bénéficiaires, ce qui a imposé une nouvelle lecture de la liste, a-t-il dit.

Il a affirmé que le relogement des familles y ouvrant droit figurait parmi les priorités des autorités locales et que ces familles doivent s'armer de patience pour éviter tout éventuel dépassement. Les protestataires, encore perchés sur le pont en fin d'après-midi, ont refusé de lâcher prise jusqu'à ce qu'ils obtiennent gain de cause.

R.N.

## La SGP/ Proda explique

Les prix du poulet, qui ont sensiblement augmenté ces derniers jours, frôlant les 450 DA/kg, vont se stabiliser dès le début février alors que les prix des viandes rouges resteraient élevés jusqu'au printemps, a indiqué jeudi à Alger le président du directoire de la SGP Proda, Kamel Chadi.

"Nous avons un indice très important concernant les viandes rouges : il y a une forte demande sur le poussin et en principe, les prix (du poulet) seront fixés dès le début février", a prédit M. Chadi sur les ondes de la Radio nationale. Quant aux prix des viandes rouges, ils devraient "se stabiliser après l'hiver", selon M. Chadi qui a évoqué une baisse des ventes des moutons suite à une

forte activité d'abattage enregistrée en novembre dernier à l'occasion de l'Aïd El Adha et du Hadj.

Quelque 4,5 millions d'opérations d'abattage, soit 20% du cheptel national, ont été enregistrées à l'occasion de l'Aïd El Adha et du Hadj 2011, ce qui a réduit, relève M. Chadi, le cycle biologique des élevages.

"Les éleveurs continuent de faire de l'engraissement de leurs élevages et d'exercer donc des rétentions sur les ventes. Ils attendent le printemps, lorsque les carcasses des moutons seront beaucoup plus consistantes, pour commencer à vendre", a-t-il expliqué.

L. B.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES ENFANTS

## 13.000 cas enregistrés en huit mois au réseau Nada

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les enfants en Algérie sont loin d'être à l'abri des violences. En dix-huit mois, pas moins de 13.000 plaintes ont été reçues par le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada). Le président du réseau, Abderrahmane Araar, qui intervenait, jeudi, lors d'une rencontre d'évaluation portant sur « Le problème de la violence et les droits de l'enfant en Algérie », a indiqué que « les cellules d'écoute et d'orientation du numéro vert (30 33) mis à la disposition du public ont reçu pendant la période allant de juin 2010 à décembre 2011, quelque 13.000 appels portant plainte contre différentes formes de violence faites aux enfants dans 15 wilayas. Le nombre d'enfants ayant bénéficié d'une prise en charge, a-t-il souligné, s'élève à 700, dont 103 sont des cas d'agressions sexuelles. S'agissant du numéro vert mis en place, il fera savoir, qu'il sera dispo-

nible, à l'horizon 2015, sur l'ensemble du territoire national couvrant ainsi toutes les wilayas et ce dans le cadre, a-t-il précisé, des efforts visant la protection des enfants des agressions notamment celles à caractère sexuel. Toutefois, a-t-il expliqué, qu'à en juger par les résultats des actions menées par le réseau durant l'année 2011, « le groupe de travail a conclu que les agressions sexuelles contre les enfants de moins de cinq ans constituaient une source d'inquiétude pour les citoyens ». Afin de pallier cette situation, M. Araar a jugé nécessaire l'élaboration d'une approche prospective pour, a-t-il dit, que la violence ne soit pas « un mode de vie » précisant que son réseau « coopérera avec des ONG étrangères pour développer son expérience en la matière ».

Pour leur part, les associations « Le sourire des enfants de Frennda » activant à Tiaret et « Clémence, maternité et enfance abandonnée » de la wilaya d'Adrar ont estimé que

le mur de silence n'a pas été brisé chez certaines familles et victimes d'agressions sexuelles. Le président de l'association « Le sourire des enfants de Frennda », Belhidil Belkhadem a indiqué que son association avait pris en charge 2 cas d'agression sexuelle sur des enfants en 2011. « Un chiffre loin de refléter la réalité au niveau de la wilaya, la majorité des familles refusant de déposer plainte contre de telles agressions », a-t-il noté. Des campagnes de sensibilisation sont organisées par l'association en vue, a-t-on expliqué, de briser le mur du silence, notamment, au niveau de la wilaya de Tiaret pour inciter les familles à déposer plainte lorsque leurs enfants subissent des agressions.

Ont pris part à cette rencontre, également, des représentants de différents ministères, de l'Unicef, des services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales ainsi que des représentants de la société civile.

M. B.

BOUMERDÈS, DÉGRADATION DU CADRE DE VIE

## Des habitants de plusieurs cités protestent aux Issers

PAR TAHAR OUNAS

La ville des Issers, une agglomération située à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a été totalement paralysée, jeudi dernier, par un soulèvement de plusieurs quartiers de la ville. En effet, des dizaines de citoyens habitant les quartiers et les cités 82 Logements, 48 et 64 logements, à 150 mètres des sièges de l'APC et de la daïra, ont bloqué tous les accès menant à leurs lieux d'habitations et les arrêts de bus se trouvant dans leurs quartiers. Cette action de protestation s'est déclenchée en raison de la prolifé-

ration des ordures ménagères et toutes sortes d'immondices qui jonchent les artères des quartiers susmentionnés. Les protestataires se sont par ailleurs révoltés contre la prolifération du marché informel au niveau du quartier des 48 logements. Des dizaines de baraques de fortune y ont été érigées par des commerçants à la sauvette au grand dam des responsables locaux qui n'ont pas bougé le doigt pour mettre de l'ordre. Au contraire, leur silence a encouragé d'autres commerçants à venir implanter leurs baraques et, de ce fait, le marché grandit de plus en plus. De plus, l'arrêt de bus se rétrécit comme une peau de chagrin en raison de la multiplica-

tion desdites baraques. Ils se sont enfin élevés contre les désagréments notamment les nuisances sonores provoquées à longueur de journée par le ballet des transporteurs desservant les localités d'Ighoumrassen et Lâabi (V.A.S). Cette action de protestation a provoqué d'énormes embouteillages sur le boulevard du colonel Amirouche et une anarchie indescriptible s'est installée durant la journée d'avant-hier. Notons par ailleurs, que les habitants desdites cités avaient sollicité à maintes reprises le P/APC et le chef de daïra afin d'intervenir et de mettre fin à cette anarchie qui empoisonne la vie des habitants, mais en vain.

T.O.

USA, DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS À LA FOIRE «FOODS-MARKET INSTITUTE» DE DALLAS

# Les produits Bio en vedette

Les exportations hors hydrocarbures qui ne représentent que 3 % du total des exportations (1,2 milliard dollars en 2011) dont une majeure partie du volume proviennent des produits agroalimentaires, sont en passe de réaliser des performances durant l'année 2012. Et ce notamment avec l'ouverture du marché américain aux exportateurs économiques algériens qui ont trouvé un créneau porteur en investissant le marché nord américain, notamment en participant à différentes manifestations économiques et commerciales, tels que les foires spécialisées et les salons professionnels de Chicago, Miami, Las Vegas...

PAR AMAR AOUIMER

En effet, l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) annonce sur son site Internet l'organisation, en collaboration avec le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC) et avec l'assistance du service économique de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, d'une journée d'information et de sensibilisation sur la Foire de l'Institut pour la commercialisation des produits alimentaires (food-market Institute) prévue du 30 avril au 3 mai 2012 à Dallas (USA). Cet événement qui aura lieu le mercredi dans la matinée, au siège de l'Algex (Mohammedia), va regrouper des représentants des pouvoirs publics comme la chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), les Douanes et les banques ainsi que des experts et des opérateurs économiques exportateurs ou potentiellement exportateurs durant les mois à venir. L'objectif de cette journée d'information est de sensibiliser, selon les organisateurs,



les PME algériennes de l'importance de cet événement économique en tant que marché opportun et vaste pour placer des produits algériens et s'internationaliser au fil du temps.

Ainsi les opérateurs économiques concernés sont invités à participer à ce débat sur les opportunités d'exportations offertes par le marché américain, afin de mieux connaître les privilèges de participation à cette foire internationale de l'agroalimentaire. Il faut savoir que les exportations de produits agroalimentaires vers les Etats-Unis d'Amérique sont sérieusement soumises à des règles strictes en termes notamment de normes, de qualité, d'étiquetage et d'emballage, selon des experts américains qui ont organisé en juin 2011 au siège d'Algex, un séminaire de vulgarisation sur les procédures et normes américaines afin de faciliter les exportations algériennes vers les Etats-Unis d'Amérique. Il y a lieu de noter que le système américain de sécurité sanitaire des aliments repose sur un maquis de 30

lois et mobilise pas moins de 15 agences fédérales relevant de plusieurs ministères différents. Il est donc particulièrement

complexe à appréhender ce marché, de prime abord et surtout quand on n'est pas préparé. L'exportateur devra s'assurer soigneusement, selon les experts, de la conformité des produits exportés et de la certification éventuellement exigée. Bien que les normes requises à l'importation soient identiques à celles exigées pour la production domestique, l'application de la réglementation est particulièrement rigoureuse pour les produits importés. La protection du consommateur américain est en jeu. La législation s'appliquant aux produits agroalimentaires et à leurs conditions d'importation relèvent principalement de l'agence Food and Drug Administration (FDA), et du ministère U.S Department of Agriculture (USDA). Le Customs and Border Protection (CBP) est en charge des

aspects douaniers à l'importation. L'agence américaine Food and Drug Administration (FDA), sous tutelle du ministère fédéral de la Santé et des Services sociaux (U.S. Department of Health and Human Services), établit et veille à l'application des normes américaines ayant trait à la nature et la qualité des produits alimentaires, en vue de la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs américains contre les risques sanitaires accidentels ou intentionnels (bioterrorisme). La FDA a compétence sur toutes les denrées alimentaires, y compris les boissons (dont l'eau en bouteille), à l'exception des viandes, produits

carnés et ovo-produits, des bières, vins et spiritueux. Cette journée d'information ne manquera pas de faire connaître le marché américain et de lever d'autres voiles sur les possibilités d'exportations de produits

algériens comme notamment les produits de terroir et de projeter davantage les PME algériennes vers l'international.

Afin de peaufiner et accentuer leur introduction et leur présence effective sur le marché américain, les exportateurs algériens doivent se conformer davantage aux prescriptions de l'administration américaine chargée de l'alimentation et du contrôle des produits (laquelle accorde des facilités importantes aux exportateurs algériens) entrant sur le marché US, tout en indiquant, clairement, les valeurs nutritives et les informations complètes sur l'étiquetage et l'emballage des produits à exporter aux Etats-Unis.

A. A.

ORAN, FORUM ASIE-ARABE SUR L'ÉNERGIE DURABLE

## Plus de vingt pays ont confirmé leur participation

Plus de vingt pays ont déjà confirmé leur participation à la deuxième édition du Forum Asie-Arabe sur l'énergie durable, prévue les 15 et 16 mai 2012 à Oran, a-t-on appris jeudi auprès du président de cette manifestation technique et scientifique.

Une dizaine de pays arabes et autant du continent asiatique ont réaffirmé, par ailleurs, leur intérêt pour cette prochaine rencontre, dédiée au développement énergétique, à la protection de l'environnement et à la coopération régionale pour le développement durable, a précisé à l'APS Amine Boudghène Stambouli. Ce forum qui est initié par l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO), coïncidera également avec le 4e workshop international sur le programme algéro-japonais "Sahara Solar Breeder" (SSB) consacré au développement des technologies solaires. Professeur à la Faculté de génie électrique de l'USTO, M. Stambouli est le manager scientifique de ce projet de coopération entamé en janvier 2011 en partenariat avec un consortium de

six universités et deux agences japonaises (JICA et JSTA). Il a fait savoir à ce propos que l'appel à communications, lancé en vue du forum, a suscité l'intérêt d'une dizaine d'experts japonais et de plusieurs chercheurs algériens issus des différentes universités du pays, alors que d'autres exposés thématiques sont attendus avant le 15 février, date de clôture des soumissions.

La participation japonaise sera aussi marquée par la présence d'acteurs du secteur énergétique, tels ceux spécialisés dans l'élaboration du silicium à partir du sable et les nouvelles technologies de dessalement, a indiqué M. Stambouli.

L'industrie algérienne sera représentée dans ce cadre par de grandes compagnies à l'image de la Sonatrach et de la Sonelgaz, aux côtés d'organismes spécialisés à l'instar du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), de l'Unité de développement des technologies solaires (UDTS) et de l'Unité de développement des équipements solaires (UDES).

Le programme "SSB", dont l'appella-

tion fait référence à la plate-forme technologique dite ferme solaire expérimentale, prévue à l'université de Saïda, doit permettre, à l'échéance 2015, l'acheminement de l'énergie solaire du Sud vers la région nord du pays en vue d'alimenter les stations de dessalement de l'eau de mer, rappelle-t-on. Dans ce même cadre, l'USTO bénéficie quant à elle de la création d'un centre de recherches sur les technologies solaires, alors que le Centre de recherche sur l'énergie solaire d'Adrar disposera d'une plate-forme technologique pour la construction de cellules photovoltaïques et l'exploitation de l'énergie produite.

Le forum Asie-Arabe est officiellement placé sous le parrainage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a affirmé M. Stambouli en signalant que les travaux de cette rencontre se tiendront au niveau de l'auditorium de l'USTO ou du Centre des Conventions (CCO) plus spacieux et à même de permettre l'accueil d'un maximum d'étudiants.

R. E.

PÉTROLE

### Les cours du baril en baisse en Asie

Les cours du baril de brut "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février ont chuté de 44 cents, à 101,37 USD, par rapport à la clôture de jeudi alors que ceux du baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance perdaient 41 cents, à 112,33 USD, vendredi matin dans les échanges matinaux électroniques en Asie. "Les cours du brut ont baissé à cause de prises de bénéfices provoquées par la hausse des réserves hebdomadaires de brut américain", a indiqué un analyste au cabinet de consultants Purvin and Gertz à Singapour. Le département américain de l'Energie a fait état jeudi d'une hausse des réserves de brut de 2,2 millions de baril lors de la semaine achevée le 30 décembre alors que les analystes tablaient sur une baisse de 900.000 barils. La veille, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février a terminé en baisse de 1,41 dollar à 101,81 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a fini à 112,74 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 96 cents.

R. E.

RELIZANE

## Plus de 135.000 hectares emblavés

La campagne labours-semailles vient de s'achever dans la wilaya de Relizane ayant permis un emblavement d'une superficie de 135.600 hectares destinés à différentes cultures, selon le Directeur par intérim des services agricoles. M. Adda Benguerdi a indiqué que 64.000 hectares de la superficie totale sont emblavés en blé dur, 36.250 autres ha en blé tendre et 27.550 ha en orge. La superficie réservée à l'avoine est estimée à 7.700 ha. Le même responsable a indiqué que la campagne agricole de cette année dépasse leurs objectifs d'environ 500 ha, grâce à l'attention portée par les paysans pour la céréaliculture, dont la surface est en nette extension d'année en année. La disponibilité des équipements, des produits céréaliers et des engrais de façon suffisante et les facilités accordées pour obtenir le crédit "Rfig" ont été les autres facteurs ayant permis le développement de cette filière. Cette campagne a été marquée par l'organisation de campagnes de sensibilisation, entre autres, sur la préparation et la fertilisation du sol et l'acquisition des semences et intrants. La wilaya de Relizane a réalisé, durant la saison agricole écoulée, une production céréalière de plus de 1,7 million de quintaux.

M'SILA

## Les prix des viandes rouges prennent des "ailes"

Une hausse record des prix de vente au détail des viandes rouges est constatée à M'sila où le kg d'agneau est cédé à pas moins de 1.200 dinars contre 750 dinars/kg durant le dernier trimestre de l'année écoulée. Selon les services de la direction du commerce, une étude effectuée localement pour cerner les raisons de cette flambée laisse apparaître que ce sont d'abord les mandataires qui sont "derrière cette hausse" en freinant le rythme de la vente du bétail, en raison de l'abondance de pâturage due à une bonne pluviométrie sur l'ensemble des régions du Hodna. Durant les 9 derniers mois, a-t-on rappelé, ces mêmes mandataires, par crainte de la sécheresse, avaient été contraints de vendre massivement leurs troupeaux, occasionnant de la sorte un "dysfonctionnement" entre l'offre et la demande. Cette hausse des prix, qui touche en particulier la viande ovine, intervient alors que la wilaya de M'sila est considérée comme l'une des trois premières à travers le pays en matière de production de viande rouge (230.000 quintaux annuellement).

EL-OUED

## Récolte de plus de 14.000 qx d'olives

Une récolte de plus de 14.000 quintaux d'olives a été réalisée cette saison agricole dans la wilaya d'El-Oued, selon la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Cette récolte, qui dépasse les prévisions de la DSA, estimées à 9.000 qx, consiste en une production de 5.880 qx d'olives de table et 8.840 qx d'olives à huile, a précisé la DSA. La wilaya d'El-Oued renferme une richesse oléicole de plus d'un million d'oliviers, dont 390 arbres productifs, occupant une surface globale de 2.913 hectares, principalement dans les communes d'El-Oued, Guemmar, Debila et Hassi Khelifa, selon la même Direction. Une production de 23.000 litres d'huile d'olive a également été réalisée au titre de cette saison agricole à El-Oued, avec un rendement moyen de 10 litres par quintal, a fait savoir la DSA.

APS

TISSEMSILT, ECOLES CORANIQUES

# Forte affluence pendant les vacances

*Réparties à travers les différentes régions de la wilaya de Tissemsilt, les écoles coraniques ont enregistré une forte affluence des élèves du cycle primaire durant ces vacances d'hiver, a indiqué la Direction locale des Affaires religieuses et des wakfs.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Depuis le début des vacances, ces structures religieuses et éducatives ont accueilli plus de 2.000 enfants scolarisés en cycle primaire.

A la même période, l'année dernière, ils n'étaient que 1.000 élèves à fréquenter ces écoles, a indiqué le responsable du bureau de l'enseignement coranique et de la culture islamique à l'APS, en expliquant cet engouement par le grand intérêt accordé par les parents à inscrire leurs enfants dans ces écoles, considérées comme des supports complémentaires du cursus scolaire à l'école primaire.

La wilaya de Tissemsilt compte 122 structures d'enseignement coranique, dont 95 relevant des mosquées et 22 classes coraniques, souligne l'APS précisant que ces lieux d'enseignement et d'apprentissage du Coran, répartis à travers diverses régions de la wilaya, sont pris en charge par 132 instructeurs entre professeurs et enseignants.

La Direction des Affaires religieuses et des wakfs accorde une grande importance aux classes coraniques, en témoignent les



travaux de restauration des locaux et leurs équipements en moyens et mobiliers pédagogiques (tables, chaises, mais aussi le chauffage). La même Direction a indiqué, par ailleurs, que plus de 160 étudiants de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya étudient actuellement dans les cinq zaouias de la région, où sont assurés diverses matières comme le fiqh, l'exégèse du Coran et du Hadith et les langue et littérature arabes.

Au titre du programme quinquennal en cours, le secteur des affaires religieuses et des wakfs a bénéficié d'un projet de réali-

sation d'une école coranique-pilote, pour un montant de l'ordre de 100 millions de dinars, et ce dans le souci de prodiguer une formation académique de qualité dans le domaine de la récitation du Coran.

Cet établissement, dont le lancement des travaux est prévu à la fin du premier semestre de cette année, disposera de plusieurs classes pédagogiques, d'un internat au profit des talebs, d'une bibliothèque, d'une salle d'informatique et d'un espace pour la pratique sportive, a indiqué le Directeur local du secteur.

B. M.

TIZI-OUZOU, DIRECTION LOCALE DES RESSOURCES EN EAU

# Réhabilitation de conduites d'AEP



Une enveloppe de 750 millions de dinars a été mobilisée à la faveur du programme sectoriel de l'exercice 2011, à Tizi-Ouzou, pour la réhabilitation de 126 km de conduites d'eau potable

(AEP), a indiqué la Direction locale des ressources en eau.

"Les travaux d'exécution de ce projet débiteront durant le premier semestre 2012", a ajouté le responsable du secteur,

précisant que ceux-ci toucheront plusieurs axes du réseau d'alimentation en eau potable de la wilaya, dont la mise en service remonte aux années 70 pour certaines parties. Au titre des efforts de renforcement du secteur de l'AEP dans la région, la même Direction a, par ailleurs, signalé la programmation à la réalisation, à la même période, de 123 réservoirs d'eau au niveau d'agglomérations accusant un déficit dans ce genre d'ouvrages hydrauliques, ou ayant enregistré un accroissement démographique, ces dernières années.

Parallèlement, il sera également procédé au renouvellement de nombreux équipements divers en exploitation au niveau de stations de traitement et de pompage de la région, a fait savoir la Direction locale des Ressources en eau.

Selon ce responsable, la wilaya a déjà bénéficié d'une première dotation de la part de la tutelle, estimée à 400 millions de dinars ayant servi à la prise en charge d'un réseau de 59 km de conduites AEP détériorées, notamment au niveau de zones rurales de la wilaya, dont l'alimentation en eau a été sensiblement améliorée.

APS

EL-TARF, OISEAUX DU LAC TONGA

# Le dénombrement débutera cette semaine

*L'opération de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau qui séjournent dans différents points d'eau de la wilaya d'El-Tarf sera lancée cette semaine à partir du lac Tonga, a indiqué un ingénieur du parc national d'El-Kala (PNEK).*

PAR BOUZIANE MEHDI

Il s'agit de déterminer le nombre d'oiseaux sauvages se trouvant dans ce lac de 2.600 hectares et dans d'autres plans d'eau de la région et d'identifier les différentes espèces qui y ont élu refuge à l'image de l'érismaure à tête blanche, des oies cendrées ou des canards colvert, a précisé à l'APS M. Faouzi Haou, chargé de superviser cette mission de comptage.

Ces oiseaux, les uns nichant durant l'hiver et les autres observant une halte durant leur traversée entre l'Europe et l'Afrique, sont des milliers à se rassembler au niveau de ce point d'eau, notamment.

Le lac Tonga représente pour ces volatiles "le marécage de la vie", tant la nourriture y est abondante, en plus de l'assurance d'un repos salvateur loin des prédateurs et des braconniers. Une opportunité remarquable pour les ornithologues qui pourront actualiser et conforter leurs connaissances et établir des parallèles avec les résultats obtenus lors du dénombrement effectué l'année dernière. Constituant la plus grande zone de nidification de la partie sud du pourtour méditerranéen, le lac Tonga peut accueillir jusqu'à 25.000 canards et foulques qui en font leur quartier



d'hiver au même titre que d'autres espèces volatiles. Le lac offre également le gîte et le couvert à des espèces en voie de disparition ou rarissimes, comme le canard roux à bec bleu et le fuligule nyroca, des anatidés qui peuvent être observés avec des jumelles, ces jours-ci, depuis les bords de la RN 44 qui longe le Lac. Il en est de même de la sarcelle marbrée ou de la poule Sultane qui fait de rares apparitions en milieu découvert. Le lac Tonga accueille plus de 1% de la population mondiale de canards siffleurs, de pilets et de chipots qui hivernent avec l'oie cendrée dont les effectifs ont atteint sur ce site plus de 3.000 individus au cours de l'hiver dernier, précise à l'APS M. Haou. Chaque jour, tous ces oiseaux attirent des milliers de personnes qui les contemplant à partir de la

digue menant au centre d'information du PNEK, situé à six kilomètres de la ville d'El-Kala, en bordure de la RN 44 qui relie cette cité côtière à la commune frontalière de Souarakh. Avec un peu de patience et en évitant de s'agiter sur les berges, les visiteurs peuvent aussi observer des oiseaux nichant au milieu d'une végétation aquatique touffue, composée de nénuphars, de joncs, d'iris, de roseaux en massette, de scirpes et de tamaris, formant un jardin merveilleux, souligne l'APS.

Chaque année, l'opération de dénombrement des oiseaux d'eau qui s'effectue sur tous les étangs et marais de la wilaya d'El-Tarf attire de nombreux ornithologues auxquels se mêlent de simples citoyens admirateurs de ces animaux.

B. M.

SEBDOU (TLEMCCEN), ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

# Protestation pour la réparation des chauffages



Les enseignants du primaire à Sebdo (sud de Tlemccen) ont observé, jeudi, un mouvement de protestation pour revendiquer la réparation des chauffages au niveau de leurs établissements. Les protestataires ont observé un arrêt de travail et ont soumis une pétition aux autorités

concernées de la Direction de l'éducation et à l'APC, demandant la réparation rapide des appareils de chauffage et la fourniture de gaz utilisé dans les cantines, en plus de la réparation des vitres brisées, a indiqué un membre de l'association des parents d'élèves. La même source a affirmé que

l'association des parents d'élèves soutient le mouvement de protestation et revendique l'amélioration des conditions de scolarité. Pour sa part, le directeur de l'éducation a indiqué que ce problème sera pris en charge à partir de samedi prochain en dépêchant un entrepreneur pour réparer les pannes. Il a noté que cette situation résulte du remplacement des appareils fonctionnant au mazout par des chauffages au gaz naturel. Au total, 119 chauffages ainsi que des ressources financières ont été mobilisés par le fonds des collectivités locales pour mener les travaux nécessaires.

La direction du secteur a programmé, pour l'année scolaire en cours, une opération de réparation de chauffages de 26 lycées, 49 CEM, selon un rapport de la commission de l'éducation et de la formation de l'APW de Tlemccen présenté lors de la dernière session de cette assemblée.

Selon le rapport, le cycle primaire a bénéficié de 270 moyens de chauffage, dont 60 fonctionnant au gaz naturel répartis sur les écoles alors que des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel ont été lancés.

APS

NAËMA

## Bilan de l'ANSEJ pour 2011

Plus de 400 micro-entreprises ont été financées en 2011 par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) dans la wilaya de Naâma, ont indiqué les responsables de ce dispositif.

Ces entités économiques, ayant généré près de 519 nouveaux emplois, dont 10% au profit des femmes, sont versées dans les activités de transport avec un taux de 50% des projets. Viennent ensuite les secteurs de des services, du BTP, de l'artisanat et de l'hydraulique, ont précisé les mêmes responsables.

L'ANSEJ de Naâma a investi, durant cette année en cours, une enveloppe de 493 millions de dinars pour le financement des projets, soit le triple du montant d'investissement débloqué ces deux dernières années pour le montage de micro-entreprises dans la wilaya.

Cette enveloppe "colossale" traduit le soutien accordé par ce dispositif en vue de satisfaire, en temps record, l'engouement manifesté par les jeunes promoteurs sur cette formule de financement.

L'ANSEJ a opté, dans le souci de permettre aux jeunes promoteurs de maîtriser les mécanismes de réussite et de pérennité de leurs entités économiques, pour l'organisation cette année de sessions de formation au profit de 200 jeunes, encadrées par le Bureau International du Travail (BIT) et le programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME).

Ces sessions ont été axées notamment sur les techniques performantes de montage et de gestion des entités en fonction des règles et des sphères d'investissement économiques.

CONSTANTINE

## Attribution imminente de 250 LPL

Un quota de 250 logements publics locatifs (LPL) sera attribué "dans les tout prochains jours" dans la daïra de Aïn Abid (45 km au sud-ouest de Constantine), a indiqué le chef de cette daïra.

Il s'agit d'un quota constitué de 135 logements réalisés dans la commune d'Ibn Badis et de 115 unités construites à Aïn Abid, a précisé M. Bachir Kafi, soulignant l'impact de cette opération dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

La confection de la liste de ces derniers a fait l'objet d'un "contrôle rigoureux" de la part de la commission de daïra mise en place pour mener des enquêtes administratives sur les demandeurs de logements à caractère social, a assuré le même responsable, précisant que toutes les mesures arrêtées localement pour la régulation du marché du logement ont été prises en compte par les services concernés.

Dans ce contexte, M. Kafi a souligné que la politique de fixation des populations rurales, récemment mise en place par les autorités locales, a eu "un effet positif" sur le processus d'identification des familles ouvrant réellement droit à un toit décent.

Selon le même responsable, les demandeurs de logement vivant dans des habitations recensées comme étant précaires ou construites illicitement ont été "tout simplement rayés des listes des attributaires de logements publics locatifs, étant donné qu'ils doivent bénéficier d'un programme spécifique".

APS

## LIBÉRIA

## Investiture d'Ellen Johnson Sirleaf le 18 janvier

La cérémonie d'investiture de la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf, d'un coût de 1,2 million de dollars (9 millions d'euros), se tiendra le 18 janvier en présence de plus de 30 chefs d'Etat, a indiqué jeudi le ministre des Affaires étrangères libérien, Toga McIntosh.

"Plus de 200 invités étrangers, dont des chefs d'Etat, ont été invités à assister à la cérémonie en compagnie de 2.000 Libériens", a-t-il précisé lors d'une conférence de presse.

Le Congrès pour un changement démocratique (CDC - opposition), qui refuse d'accepter la victoire de Mme Sirleaf après s'être retiré du second tour de la présidentielle le 8 novembre dernier, a l'intention d'organiser une marche de protestation le jour de l'investiture.

## TUNISIE

## Il s'immole à Gafsa après un sit-in

Un citoyen tunisien s'est immolé jeudi devant le siège du gouvernorat de Gafsa (centre-ouest de la Tunisie) afin de protester contre sa situation de chômeur et père de trois enfants.

Ammar Gharsallah (42 ans) s'est immolé par le feu après un sit-in qui a duré plusieurs semaines, selon l'agence de presse tunisienne TAP, qui précise qu'un appareil militaire a été mobilisé pour transporter le blessé au centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous, près de Tunis. Une source médicale citée par l'agence a indiqué que l'état de la victime "est considéré comme critique d'autant que les brûlures subies sont du troisième degré".

## NIGERIA

## Les violences religieuses font six morts

Une attaque par des hommes armés dans une église chrétienne du nord-est du Nigeria a fait six morts jeudi soir, au lendemain de l'expiration d'un ultimatum de la secte islamiste Boko Haram pour que les chrétiens quittent le nord musulman. La veille, trois attaques à la bombe avaient déjà secoué des villes du nord-est du Nigeria, où l'état d'urgence a été décrété alors qu'avait expiré l'ultimatum adressé par la secte islamiste Boko Haram, qui a revendiqué ces explosions.

L'attentat contre l'église de la ville de Gombe -qui n'est pas située dans les régions placées en état d'urgence- n'avait pas été revendiqué jeudi soir.

"Nous sommes responsables des attentats à la bombe de ce (mercredi) soir à Damaturu et Maiduguri. C'est une réponse à la fin de l'ultimatum que nous avons donné aux chrétiens pour qu'ils quittent le Nord", a déclaré à l'AFP Abul Qaqa qui s'exprime souvent au nom de la secte islamiste

R. I.

## EGYPTE, PROCÈS MOUBAREK

# Peine capitale requise contre le raïs déchu

Le procureur a demandé jeudi la peine capitale pour l'ancien président égyptien Hosni Mubarak, accusé d'être responsable du meurtre de manifestants lors de la révolte contre son régime.

La loi prévoit la peine de mort pour le meurtre prémédité", a déclaré le procureur Moustafa Souleïmane au terme de ses réquisitions jeudi devant le tribunal du Caire, rapporte le journal *Libération*. Selon lui, le président déchu ne pouvait ignorer les tirs contre la foule lors de la révolte contre son régime. "Comment se peut-il que le président de la République ne soit pas au courant des manifestations qui ont éclaté le 25 janvier en douze endroits dans plusieurs gouvernorats ?", a dit le procureur en cours de l'audience qui s'est ouverte en milieu de journée, réfutant l'idée que Hosni Mubarak n'était pas informé de la gravité de la situation. Il a également souligné que le ministre de l'Intérieur de l'époque, Habib el-Adli, jugé en même temps que l'ancien chef d'Etat, "ne pouvait pas donner des ordres de tirer sur les manifestants sans avoir obtenu des instructions de Mubarak". Il a souligné que deux ministres de l'Intérieur en fonction après la chute de Hosni Mubarak ont témoigné du fait que "le ministre de l'Intérieur n'a pas les prérogatives lui permettant de donner des ordres de tirer, et qu'il ne peut prendre une telle décision qu'après avoir consulté la direction politique".



### Inculpation pour corruption

Le procureur Moustafa Souleïmane avait estimé, mercredi 4 janvier, avoir des preuves solides de l'implication de Hosni Mubarak dans le meurtre de manifestants, mais avait aussi dénoncé le manque de coopération "délibéré" des nouvelles autorités avec l'accusation. Mardi, il avait décrit Hosni Mubarak, qui a régné sur

l'Egypte pendant trois décennies, comme "un dirigeant tyrannique" qui a "répandu la corruption" et "ruiné le pays sans rendre de comptes". Agé de 83 ans, M. Mubarak est en détention préventive dans un hôpital militaire de la banlieue du Caire. Il a une nouvelle fois comparu jeudi allongé sur une civière. M. Mubarak et les avocats qui assurent sa défense plaident non coupable.

R. I.

## LIBYE, CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION

## La nomination du chef d'état-major de l'armée soulève la controverse

La nomination de l'ancien colonel libyen et actuel vice-ministre de la Défense, Youssef al-Mangouch, au poste de chef d'état-major de l'armée libyenne continue de soulever une vive controverse au sein des ex-rebelles, certains l'approuvant alors que d'autres rejettent la manière dont il a été désigné.

Youssef al-Mangouch, a été nommé mardi par le Conseil national de transition (CNT) et a simultanément été promu général, selon plusieurs membres du CNT. Le poste de chef d'état-major était vacant depuis l'assassinat d'Abdelfattah Younès, qui commandait les forces rebelles dans l'Est libyen pendant la guerre, avant la chute du régime de Maamar El Gueddafi. Le président du conseil des thowars (ex-rebelles) de Tripoli, Abdallah Naker, a salué la désignation de M. al-Mangouch, affirmant qu'"il ne faut pas juger le nouveau chef d'état-major avant qu'il n'exerce son travail". "Un congrès des thowars s'est tenu récemment, nous avons demandé au CNT de nommer un chef d'état major, une commission a été créée pour désigner des candidats à ce poste", a-t-il ajouté.

"Nous avons souhaité que ce poste soit accordé à un militaire et un académicien ou un révolutionnaire, mais nous appuyons ce choix et nous le soutenons pour la construction de l'armée libyenne et des institutions du pays", a-t-il souligné.



Certaines parties ont, en revanche, rejeté la désignation de M. Al-Mangouch. Le coordinateur du conseil militaire de la ville libyenne de Brega a affirmé que les conseils militaires s'étaient réunis et avaient refusé la manière dont Al-Mangouch avait été nommé. Mercredi, une coalition de brigades d'anciens rebelles a également récusé la nomination du chef d'état-major pour la future armée libyenne, accusant le CNT d'avoir ignoré leurs candidats à ce poste. "Nous rejetons toute per-

sonne qui ne figure pas sur la liste des candidats présentée par les thowars (ex-rebelles)", a déclaré Bahloul Assid, un des membres fondateurs de la Coalition des thowars de Libye, une organisation qui regroupe plusieurs factions de différentes régions. En décembre, lors d'un congrès de cette coalition, le chef du CNT, Moustapha Abdeljalil, avait demandé aux "thowars" de présenter un ou des candidats au poste de chef d'état-major de l'armée. Après des tractations, les thowars s'étaient mis d'accord sur une liste de six hauts-grades de l'ancienne armée libyenne qui avaient participé aux combats des rebelles avec les forces du régime d'El-Gueddafi. Mais le nom du nouveau chef d'état-major ne figure pas sur cette liste. "Les thowars se sont mis d'accord pour soutenir le candidat qui devait être sélectionné parmi la liste de noms proposés (...). Nous pensons que la procédure qui a conduit à la nomination de M. Al-Mangouch est illégale", a déclaré M. Assid. M. Al-Mangouch était en retraite anticipée jusqu'au déclenchement en février du soulèvement qui s'est transformé en combat armé et a conduit au renversement du colonel El Gueddafi. Il était l'un des commandants des forces rebelles dans la région de l'Est jusqu'en avril, quand il a été arrêté près de Brega (est). Il a été libéré fin août dans la foulée de la libération de Tripoli.

APS

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS D'ALGER



## Recital du pianiste François Pinel

Page 14

### THÉÂTRE INDÉPENDANT À ORAN

# EXPÉRIENCES ET INTERROGATIONS



*La réalité et les perspectives du théâtre indépendant à Oran suscitent un débat passionnant entre les dramaturges, en dépit de sa création il y a une vingtaine d'années ponctuées par l'émergence de "coopératives libres".*

Page 12

### PROJETS CULTURELS À TIZI-OUZOU



## Lifting des salles de cinéma et réalisation d'un institut de musique

THÉÂTRE INDÉPENDANT À ORAN

## Expériences et interrogations

La réalité et les perspectives du théâtre indépendant à Oran suscitent un débat passionnant entre les dramaturges, en dépit de sa création il y a une vingtaine d'années ponctuées par l'émergence de "coopératives libres".

**T**héâtre libre, Théâtre indépendant, Théâtre spécial : autant d'appellations pour désigner une pratique artistique ayant une longue histoire à Oran, puisque remontant aux années 50, avec des espaces ouverts et publics comme la mythique place "Tahtaha" et les cafés populaires de Hai M'dina Jdida, dans lesquels des artistes évoluaient avec aisance.

Cette forme de théâtre qui échappait à toutes formes de tutelle a constitué les prémices de ce qui deviendra, à compter des années 70 et 80, le théâtre libre.

Il aura fallu attendre 1988, pour voir naître la première formation indépendante, "La Coopérative du 1er-Mai", constituée par un groupe d'hommes de théâtre et dirigée par le regretté Abdelkader Alloula.

### Au commencement, Abdelkader Alloula

La ville d'Oran a été pionnière dans le domaine du théâtre libre où "La Coopérative du 1er-Mai" a ouvert la voie aux autres formations qui ont suivi son sillage à l'instar de la coopérative El-Ghamza (Clin d'œil) de Saïd Benyoussef, et "El Mouthaleth El Maftouh" (le triangle ouvert), fondée par le regretté Sirat Boumediène qui a eu pour partenaire un autre monument du 4e art oranais, Blaha Benziane, selon le chercheur en théâtre Lakhdar Mansouri, fondateur du théâtre Noukta (le point).

Lors du festival national du théâtre professionnel de 1996, ces coopératives théâtrales, programmées en marge des représentations officielles, ont prouvé qu'elles détenaient des capacités artistiques et esthétiques, séduisant un public connaisseur et exigeant, a souligné le même dramaturge.

Depuis, les troupes indépendantes se sont multipliées avec la naissance de formations telles "Ibn Sina", "Kawalib 77" et "Les amis du théâtre", donnant un nouveau souffle à la scène du théâtre libre. Cette dynamique a encouragé des jeunes férus de l'art des planches pour se lancer dans l'aventure.

La critique Mimoune Brahim a estimé qu'il n'y a aucune différence entre le théâtre indépendant et le théâtre professionnel. "La différence réside dans l'appellation et dans le fait que le théâtre des coopératives est rapide en mouvement et se distingue dans la simplicité des décors et le nombre d'acteurs réduits", explique-t-il. Mohamed Mihoubi, fondateur de l'association



Algérie

culturel "Amel", homme de théâtre et comédien, estime, pour sa part, qu'il n'existe pas de théâtre libre à Oran.

"Il y a un théâtre d'Etat et un théâtre des associations. La majorité des troupes indépendantes vivent dans le sillage des associations", selon lui.

### Théâtre indépendant, dites-vous ?

Abdelkader Belkaïd, un des compagnes de scène de Alloula et un des fondateurs de "La Coopérative du 1er-Mai" rejette, lui aussi, l'existence d'un théâtre indépendant. "Il ne peut exister ce genre de théâtre tant qu'il ne s'autofinance pas et qu'il reste dépendant des structures publiques pour ce qui de la distribution et de la programmation", explique-t-il, ajoutant que "deux ou trois comédiens ne peuvent constituer une troupe indépendante". Le même dramaturge a ajouté que "La Coopérative du 1er-Mai" s'autofinance et n'a bénéficié d'aucun soutien pour produire plusieurs œuvres et effectuer des tournées à l'intérieur et l'extérieur du pays pour faire connaître ses productions. Il a également rappelé qu'elle a réalisé un travail commun avec le théâtre de la Rochelle (France) et contribué au financement de certaines troupes du théâtre amateur. Parler du théâtre indépendant conduit de nombreux responsables de coopératives indépendantes d'Oran à soulever la question du vide



juridique et de l'absence de textes régissant ce type de théâtre sur la base que les coopératives ne dépendent pas du théâtre d'Etat et ne sont pas également des associations régies par une loi spécifique. A cet égard, Brahim Smail, membre de la coopérative "Noukta", estime que le théâtre indépendant a besoin d'un cadre juridique le régissant et lui permettant d'activer avec plus de liberté, tout en appelant à la création d'un réseau de coopératives pour développer ce type de théâtre.

En dépit des moyens financiers dérisoires des coopératives, celles-ci ont réussi à produire des travaux de niveau et de participer à des festivals nationaux et internationaux, a rappelé la critique Anoual Tass. Elle estime que pour redynamiser le théâtre libre, celui-ci ne doit pas être "confiné" au sein de la bâtisse du TRO, mais doit s'ouvrir plu-

### PROJETS CULTURELS À TIZI-OUZOU Lifting des salles de cinéma et réalisation d'un institut de musique



Les travaux de nombreux projets inhérents au secteur de la Culture seront lancés le premier trimestre 2012 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé jeudi son Directeur local. Selon Ould Ali El Hadi, il est en effet prévu le lancement des travaux de reconstruction de la salle de cinéma "Djurdjura" de Tizi-Ouzou et de la réhabilitation des salles de cinéma de Ain El Hammam et de Tizi Gheniff, qui ont été dotées chacune d'un montant de 50 millions de dinars. Concernant l'Institut de musique, qui sera implanté dans le nouveau pôle urbain de Tamda, commune de Ouaguenoune, la salle des spectacles de 3.000 places et le musée des arts et d'archéologie qui sont prévus sur le site du futur pôle d'excellence de Oued Fali, les études ont été achevées et les travaux de réalisation débuteront au courant du premier trimestre 2012, a indiqué la même source.

Les études du programme de construction de dix (10) bibliothèques, doté d'une enveloppe de 220 millions de dinars, ont été achevées. Les travaux de réalisation de ces infrastructures sont prévus durant les trois premiers mois de l'année en cours, a affirmé le Directeur de la Culture. Pour ce qui est de la situation des projets déjà lancés, M. Ould Ali a indiqué que les travaux de réhabilitation de la salle de cinéma "Le mondial", lancés depuis quatre mois déjà, ont atteint un taux d'avancement de 20%. Une enveloppe de 80 millions de dinars a été débloquée pour cette opération, a ajouté le Directeur de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou.

### CINÉMATHÈQUE DE SIDI BEL-ABBÈS Rétrospective sur Brahim Tsaki

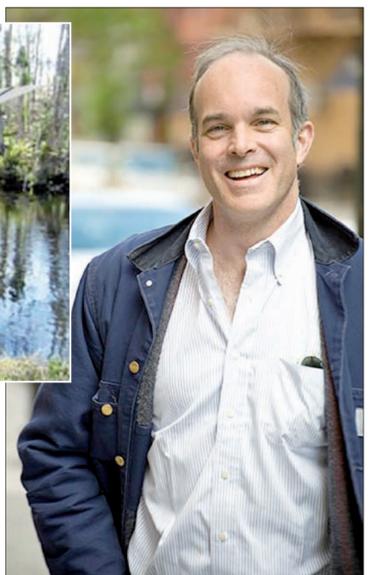
Une rétrospective "zoom sur Brahim Tsaki" est programmée, du 5 au 9 janvier en cours à la cinémathèque de Sidi Bel-Abbes, par l'Agence algérienne du rayonnement culturel. Cinq films de ce réalisateur, natif de Sidi Bel-Abbes, seront projetés avec des débats qu'il aura à animer. Il s'agit de quatre longs métrages Les enfants du vent, histoire d'une rencontre, les enfants des néons, Ayriwen et un court métrage Gare de triage. Le fils du réalisateur, lui-même cinéaste, sera présent aux projections sachant qu'il a été l'assistant de son père dans plusieurs productions. Un programme similaire est prévu à la cinémathèque d'Oran du 5 au 9 février 2012.

APS

ECHANGES CULTURELS

## Deux réalisateurs et producteurs américains aujourd'hui à Alger

Aaron Woolf et Laurence Hott, réalisateurs et producteurs américains spécialisés dans le film documentaire, seront dès aujourd'hui à Alger pour un court séjour dans le cadre des échanges culturels entre les Etats-Unis et l'Algérie.



Les deux cinéastes, lauréats de nombreux prix dont un Emmy Award et deux nominations à l'Academy Award pour Hott, projeteront plusieurs de leurs documentaires, notamment à Alger et Oran, où des rencontres sont programmées avec des cinéastes et étudiants algériens, entre autres.

Aaron Woolf devra présenter plusieurs de ses œuvres, dont King Corn, acclamé par la critique aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, et pour lequel le réalisateur avait reçu en 2008 le Prix George Foster Peabody, et "9/12".

Hott, spécialisé dans les questions environnementales et l'histoire politique, projettera pour sa part Through Deaf Eyes, un documentaire sur les sourds et muets. Dans King Corn, le film qui l'a révélé au grand public, Aaron Woolf enquête sur la filière du maïs, aliment de base des

Américains auquel le gouvernement américain octroie d'importantes subventions, alors même qu'il est responsable de nombreuses pathologies, comme le diabète et le cholestérol. A travers King Corn, le réalisateur expose le lien quasi-mythique de l'Amérique avec ce produit agricole, soulignant le paradoxe d'une nation riche, l'Amérique, soumise à un régime alimentaire pauvre.

Par ailleurs, ce réalisateur iconoclaste, natif de New York, n'a pas hésité à traiter à sa manière les attentats du 11 septembre et leur impact sur l'Américain moyen, abordant dans 9/12, le Jour d'après les attaques terroristes du 11 septembre, en donnant la parole aux travailleurs et techniciens, mis en

contact avec les appareils avant leur décollage de l'aéroport de Boston d'où sont partis deux des avions détournés par les pirates. Fondateur de Mosaic Films Incorporated, Aaron Woolf n'a certes pas l'envergure d'Oliver Stone, ni le profil d'un Michael Moore à la réputation sulfureuse, mais le sérieux et l'esprit critique avec lequel il s'est attaqué à des sujets d'une grande profondeur lui ont valu la reconnaissance des médias et des institutions spécialisés, aussi bien aux Etats-Unis qu'ailleurs dans le monde.

Pour sa part, Lawrence R. Hott,

juriste de formation reconverti dans la production cinématographique, réalise des documentaires depuis 1978.

En plus de Through Deaf Eyes, son dernier opus, il compte à son actif American Masters, The Return of the Cuyahoga, "Niagara Fall" et un documentaire sur la guerre de 1812.

APS

UNE GRANDE BIBLIOTHÈQUE PROCHAINEMENT À MILA

## Une bouffée d'oxygène pour la maison de la culture



La ville de Mila sera prochainement dotée d'une "grande bibliothèque de wilaya" d'une capacité d'accueil de 800 places, a annoncé le directeur de wilaya de la Culture M. Mohamed Zetili. Ce projet dont le taux d'avancement des travaux a atteint 90%, comprend des salles de lecture publique pour enfants et adultes, une salle de conférences et d'espaces réservés pour les ateliers, a-t-il ajouté.

Cette infrastructure, qui sera réceptionnée au centre de la ville, "au cours du premier trimestre 2012", se distingue par une architecture inspirée du style arabo-musulman, pensée pour enrichir le paysage urbain de cette cité qui a connu plusieurs civilisations à travers les époques. Ce nouvel établissement est appelé à alléger la pression sur la maison de la culture

M'barek El-Mili, ouverte il y a plusieurs années et qui abrite la plupart des manifestations à caractère culturel. La ville de Mila bénéficiera également en 2012 de plusieurs autres infrastructures à caractère culturel, notamment le Centre culturel islamique et la Maison de l'artisanat traditionnel et des métiers, selon ce responsable.

La wilaya de Mila compte pas moins de 23 bibliothèques communales, dont plusieurs d'entre elles, à l'image de celle de Oued N'dja, reçoivent de jeunes diplômés de l'université pour les postes d'encadrement.

Parmi les projets à caractère culturel importants inscrits au profit de la wilaya de Mila, M. Zetili a également cité le musée régional, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014.

APS

TLEMCCEN, SEMAINE CULTURELLE

# Musique, expositions et poésie pour fêter Yennayer

*Le palais de la culture Imama en partenariat avec la maison de la culture Abdelkader-Alloula a concocté à l'occasion des festivités de Yennayer un riche programme d'activités festives et culturelles.*

PAR DJAMEL BOUKERMA

**A**près les semaines culturelles nationales ayant convié, à Tlemcen, diverses wilayas de pays et ce dans le cadre de « Tlemcen capitale de la culture islamique 2011 », la clôture de ces programmes se fera en apothéose à l'occasion de Yennayer. Ces semaines culturelles ont en effet permis à ces wilayas de valoriser et faire connaître leurs multiples aspects patrimoniaux et culturels. Cette dernière rencontre culturelle, pour l'année 2011, sera organisée du 8 au 12 de ce mois et coïncidera donc avec la fête traditionnelle de Yennayer. Le palais de la culture Imama en partenariat avec la maison de la culture Abdelkader-Alloula a concocté pour cette occasion un riche programme d'activités festives et culturelles mis également au profit des visiteurs.

Les manifestations qui ont été tracées par la capitale islamique « Tlemcen » se sont déroulées dans plusieurs wilayas, cela a permis aux jeunes talents d'exposer leurs capacités et promouvoir la culture régionale afin de permettre l'établissement l'échange culturel entre wilayas. Le programme de cette dernière semaine sera marqué par la participation de plusieurs troupes de pays et se veut un résumé logique de l'enchaînement culturel entre les différentes wilayas de pays. Le spectacle débute la journée de 8 janvier au palais de la culture Imama à partir de 17h avec une animation de voisinage de troupes folkloriques de la wilaya de Tlemcen, tandis que l'inauguration des expositions portant sur différents thèmes à l'instar des héritages culturels, historiques et civilisationnels. Il faut dire que le programme est riche et diversifié (musique, poésie et humour). La première soirée sera suivie d'un gala artistique animé par El Hadj



Ibrahim Kacem accompagné de Meriem Ben Allel. Les présents auront droit aussi à des lectures poétiques avec les deux poètes : Sayah Baghdad et M'djahdi Aïcha. L'humour aura aussi son espace dans cette manifestation avec un spectacle animé par l'humoriste M'djahed Salim (el F'hama). Pour finir la première journée une fête traditionnelle tlemcénienne sera animée par Mme Tabbal Radhia et une troupe de zorna. La deuxième journée, à partir de 18h, verra un gala artistique animé conjointement par Toufik Benghabrit et Leila ben Merrah au palais de la culture Imama. Quant au gala artistique de l'artiste Karim

Boughazi et Azzedine Bouabdellah il sera donné à la maison de la culture Abdelkader-Alloula à 18h également. Il est utile de signaler que le programme de ses journées culturelles seront présentées dans deux salles différentes ; au palais de la culture Imama et à la maison de la culture Abdelkader-Alloula. La troisième journée de cette manifestation sera 100% musique avec deux galas musicaux, au palais de la culture Imama il sera animé par la troupe Ahbab Cheikh el Hadj Mohamed el Ghafour tandis que celui de la maison de la culture Abdelkader-Alloula il le sera par Yahya Nasreddine Berouiket et Korso

Ghoti Sofiane. La quatrième soirée de la manifestation, soit le 11 janvier, la manifestation atteindra son apogée puisqu'il y est programmé trois galas musicaux avec une troupe féminine : Essaf de Béni Messous, l'artiste Ben Diyab accompagné de Nesrine Ghanim, et l'artiste Hamid ben Asmane et Omar Belkhodja. La clôture se fera le 12 janvier. Ce programme très riche ne manquera pas de faire des heureux et confirmera, encore une fois, que Tlemcen est incontestablement le carrefour culturel national.

D. B.

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS D'ALGER

## Récital du pianiste François Pinel



**L**e pianiste François Pinel donnera, le 17 du mois en cours à partir de 19h, un récital de musique classique au centre culturel français d'Alger. Un récital qui se veut un hommage au compositeur français Claude Debussy à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de ce dernier.

Les férus de musique classique apprécieront avec le pianiste qui leur donne plus de beaux music que la spiritualité soudaine de tonalité du piano.

Sur les notes de son piano, François Pinel, rendra hommage au compositeur français, Achille-Claude Debussy, qui est considéré comme un pilier de la musique classique moderne dont il a été le premier à jalonné la musique classique moderne en France, plaçant ainsi son œuvre sous le sceau de l'avant-garde musicale. Il s'est consacré à la musique de chambre avec son quatuor à cordes et son trio des accents impressionnistes inspirés de son œuvre, qui a apporté un plus dans l'histoire de la musique. Claude Debussy a laissé derrière lui l'image d'un créateur original et profond d'une musique où souffle le vent de la liberté dont il a renouvelé la forme de

musique symphonique, inscrivant en cela la musique pour ballet dans un modernisme prophétique. Claude Debussy est né le 22 août 1862 à Saint-Germain-en-Laye il est décédé le 25 mars 1918 à Paris.

Le pianiste François Pinel revient donc, à travers son récital, sur les arcanes des compositions musicales de Achille Claude. François Pinel pianiste français, a commencé à s'intéresser à la musique dès l'âge de cinq ans, après de solides études il a eu un prix de musique de chambre et un prix d'excellence de piano. Il a suivi une formation avec les plus grands interprètes du répertoire de Claude Debussy. Avec son talent de musique de chambre, il a pu produire plusieurs récitals à travers le monde, revisitant à chaque événement le style musique de chambre de Claude Debussy.

Un retour ou un voyage à travers le temps avec le pianiste François Pinel qui va bercer les mélomanes avec sa virtuosité sur les touches de son piano. Important à noter, l'accès au récital est gratuit pour assister au récital, donc soyez nombreux à aller à cette soirée reposante.

D. B.

CHAMPIONNAT DE LIGUE I, STAGES D'HIVER

# Les Canaris s'envolent aujourd'hui pour Barcelone

Les joueurs de la JS Kabylie seront dès aujourd'hui à Barcelone où ils effectueront leur stage de préparation hivernal qui s'étalera sur une dizaine de jours. Les Canaris conduits finalement par Meziane Ighil, qui est revenu sur sa décision, séjourneront dans le pays où le football est roi.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, les coéquipiers de Saâd Tadjer auront le privilège de visiter, au cours de leur stage, les différentes installations notamment celles des deux prestigieuses formations : le Real Madrid et le FC Barcelone. Le stage de Barcelone sera une bonne occasion pour l'équipe de fuir la pression qui a atteint un seuil très élevé en cette fin d'année. Même si leurs adversaires restent inconnus, les coéquipiers du revenant Issad Belkalem disputeront trois matches amicaux les 9, 12 et le 15 janvier. La formation du Djurdjura qui a terminé la phase aller à la 6e place au classement général avec 23 points tentera de se ressourcer et d'améliorer ce qui n'a pas marché lors de la première phase, notamment en attaque. Côté recrutement, l'opération se poursuit toujours. A l'heure actuelle, le club phare de la Kabylie a recruté uniquement l'attaquant malien, Makan Dembélé, pour une durée de 18 mois. Pour atteindre l'objectif fixé, Meziane Ighil est à la recherche d'un autre attaquant de valeur et milieu offensif. Une chose qui n'est pas aussi facile en cette période du moment que cet oiseau rare soit il est trop cher, soit il est toujours sous contrat avec son club. Concernant ce stage de Barcelone, le premier responsable technique confirme qu'il sera une belle occasion pour améliorer plusieurs aspects « c'est bien d'aller dans un pays où le football est roi. Notre séjour à Barcelone sera une occasion pour nous ressourcer et améliorer certaines choses qui n'ont pas marché auparavant. Comme il sera une belle opportunité de recharger les batteries



en prévision de la phase retour et récupérer, du coup, quelques éléments qui ont des bobos lors de la phase aller » a-t-il indiqué. Hannachi, de son côté, a confirmé que « son équipe vise cette saison une place sur le podium ».

## Bouchouk ne viendra pas à la JSK

L'attaquant international du CA Batna Saïd Bouchouk, ne sera pas kabyle cette saison. Le président de la JS Kabylie Mohand-Chérif Hannachi a confirmé, hier, que le montant demandé par cette formation des Aurès est trop élevé pour son club. « Les négociations avec le CAB sont tombé à l'eau. Nous n'avons pas les moyens de nous payer Bouchouk, chose qui nous a poussé à abandonner sa piste », a affirmé Hannachi. Agé de 25 ans, Bouchouk est sous contrat avec le CAB jusqu'en juin 2012. Son club, signalons-le, avait exigé 10 millions de dinars.

## Le problème est parti d'un malentendu selon Ighil

C'est vrai que le recrutement du Malien, Makan Dembélé, était à l'origine du mouvement qu'a connu la JS Kabylie cette semaine, mais Meziane Ighil confirme que ce n'est qu'une « incompréhension » entre lui et le président Hannachi. « Comme tout le monde le sait, plusieurs

personnes parlent en mon nom, chose que n'accepterai jamais.

Je tiens à préciser que le problème est parti d'une incompréhension. J'ai dénoncé la façon avec laquelle le Malien a été recruté, c'est tout, sinon tout est rentré dans l'ordre », a indiqué hier le coach kabyle sur les ondes de la Radio nationale. Le tête-à-tête entre le président Mohand-Chérif Hannachi et l'entraîneur en chef Meziane Ighil a eu lieu jeudi soir. Les discussions entre les deux parties (deuxième du genre depuis l'arrivée de Meziane Ighil), ont duré plus d'une heure et demi.

Pour Hannachi, le problème ne devait pas avoir lieu, puisque son origine n'est qu'un simple malentendu, « tout est rentré dans l'ordre, et Ighil est toujours le premier responsable technique de la JSK. C'est vrai qu'il y a eu un mouvement cette semaine, mais je dira que cela est dû au manque de communication » a-t-il confirmé, « Ighil, n'était pas au courant du recrutement du Malien Dembélé, mais beaucoup de gens m'ont dit qu'il est bien placé pour apporter un plus à l'équipe », a-t-il conclu.

M. S.

MERCATO, NA HUSSEIN DEY

# Djamel Benlamri en route vers le RC Lens

Le défenseur international olympique algérien du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), Djamel Benlamri, signerait prochainement au sein de la formation française du RC Lens (Ligue 2/France), a affirmé vendredi le nouveau président du Nasria, Mourad Lahlou.

« Benlamri est très proche de l'équipe française du RC Lens, nous allons bien évidemment lui faciliter la tâche pour rejoindre ce club qui va lui permettre de progresser davantage », a révélé le patron du NAHD à la Radio nationale, précisant

qu'un club portugais est aussi « intéressé par les services de Benlamri ».

Selon la presse spécialisée, Benlamri a reçu une invitation de la part de l'équipe portugaise du Sporting Lisbonne, mais c'est le RC Lens qui tient la corde, estime Mourad Lahlou. Djamel Benlamri, dont le contrat court jusqu'en juin 2014, s'est illustré avec la sélection olympique lors du championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U23), qui s'est disputé au Maroc du 26 novembre au 10 décembre. Par ailleurs, et pour ce qui est du volet recrutement, Mourad Lahlou a souligné que la direction

est en négociations avec onze joueurs pour en choisir 5, comme le stipule le règlement. « Nous avons entamé des pourparlers avec onze joueurs, dont l'ancien gardien international Lounès Gaouaoui, susceptibles de renforcer l'équipe en vue de la phase retour. Nous allons bien sûr engager 5 éléments ».

Côté départ, le Nasria a procédé à la libération de trois joueurs, en l'occurrence Jimi Bolouse, Souakir et Harrouche. A l'issue de la phase aller, le NAHD est lanterne rouge avec 8 points, échouant à enregistrer aucune victoire.

MC ALGER

## Mustapha Djalit s'engage pour 18 mois

Mustapha Djalit, ex-sociétaire de la JSM Béjaïa, s'est engagé avec le MC Alger (Ligue I algérienne de football) pour une période de 18 mois, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. Il s'agit de la quatrième recrue officielle des Vert et Rouge de la capitale depuis le début de la période des transferts d'hiver, le 18 décembre dernier. Le club avait enregistré auparavant l'arrivée de Sofiane Younes de la JS Kabylie, récupéré Bilel Moumen, non enregistré lors de la phase aller en raison de blessure, ainsi que le milieu de terrain offensif du WA Tlemcen, Kacem Hadji, prêté par son club pour 6 mois. La direction du "Doyen" entend clôturer son opération de recrutement par l'engagement "dans les prochains jours" de l'attaquant de l'USM El Harrach, Samy Yachir, alors que la piste d'Amir Sayoud (Al Ahly d'Egypte) est sur le point d'être abandonnée", a ajouté la même source. Côté départ, le MCA a officiellement libéré quatre joueurs, à savoir, Tayeb Berramla, Youcef Yanis, Walid Cherfa et Abdelhakim Laaref. La liste pourrait être élargie à Mohamed Amroun, "dont le sort n'a pas été encore tranché", selon la direction mouloudéenne. Le MCA se rendra dimanche à Alicante (Espagne) pour y effectuer un stage de préparation de dix jours, au cours duquel il disputera deux matches amicaux, dont un face au club hollandais du PSV Eindhoven, ont indiqué les dirigeants du club phare de la capitale. A l'issue de la phase aller, les Vert et Rouge d'Alger occupent la 11e place avec 19 points au classement.

## 6 gardiens de but en stage à Sidi Moussa

Six gardiens de but, dont trois internationaux, prendront part à un stage pour gardiens de but, qui sera organisé par la Fédération algérienne de football (FAF) du 16 au 18 janvier prochain au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Parmi les six gardiens convoqués, figure le portier du MC Alger, Faouzi Chaouchi, auteur d'une belle fin de phase aller du championnat d'Algérie de Ligue 1. Les gardiens concernés par ce regroupement sont: Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger), Doukha Izzeddine (USM Harrach), Chaouchi Faouzi (MC Alger), Berrafane Mourad (MCE Eulma), Si Mohamed Cédric (JSM Béjaïa) et Daïf Amara (CS Constantine).

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE I

# L'ASO Chlef a besoin d'un avant-centre de qualité



**Noureddine Saadi, l'entraîneur de l'ASO Chlef, tenant du titre de champion de la Ligue I algérienne de football, a exprimé son "besoin pressant" d'étoffer son effectif par "un avant-centre de valeur", en prévision de la deuxième partie de la saison 2011-2012.**

**L**e seul poste qui continue à me poser problème est celui de la pointe de l'attaque. J'ai essayé, jusque-là, plusieurs variantes, mais en vain", a indiqué, à l'APS, le premier responsable technique de l'ASO. "Nous ne sommes pas encore parvenus à combler le départ de Hilal Soudani vers Vitoria Guimaraes. Si nous arrivons à engager

un bon attaquant de pointe lors de l'actuel mercato d'hiver, l'équipe sera encore performante lors de la deuxième partie de la saison", a-t-il ajouté. Parti tenter une expérience professionnelle au Portugal, Hilal Soudani, meilleur buteur du championnat algérien lors de la précédente saison, a laissé un grand vide dans l'attaque chelifienne, en dépit des performances de Mohamed Messaoud et Mohamed Seguer, qui ont fini la phase aller dans le haut du classement des meilleurs buteurs. "Certes, les deux joueurs me donnent des solutions non négligeables au niveau de l'avant-garde, mais la présence d'un attaquant de pointe type, est une urgence", a expliqué l'ex-entraîneur de l'USM Alger. L'ASO, qui se trouve depuis mercredi soir à Al-Djadida (Maroc) pour un stage de préparation, mise énormément sur l'imminent recrutement du buteur de la sélection olympique du Gabon, Juan Langoualama, attendu dans les prochains

jours sur le lieu de regroupement du champion d'Algérie sortant. "C'est le président du club, Abdelkrim Medouar, qui est en charge du dossier du joueur gabonais. Personnellement, je n'ai pas une idée précise sur lui, mais j'espère qu'il sera la perle rare recherchée", a-t-il souhaité. Ayant terminé la phase aller à la 3e place, avec 25 points, soit à deux longueurs des co-leaders, l'ES Sétif et l'USM Alger, l'ASO ambitionne toujours, sous la conduite de Saadi, de défendre le titre acquis lors de l'exercice précédent. "Si nous parvenons à engager un avant-centre de qualité, je peux assurer que nous aurons de grandes chances de préserver notre titre", a-t-il estimé. Le fait aussi que l'équipe entamera bientôt son aventure dans la Ligue des champions africaine, pour la première fois de son histoire, constitue également un autre motif pour recruter "un chasseur de buts", selon son entraîneur.

TRANSFERTS D'HIVER, ENTENTE DE SÉTIF

## Le Burkinabé Kouamé Valentin signera prochainement

**L**ES Sétif, sacrée championne d'hiver de la Ligue algérienne de football, engagera "très prochainement" l'international burkinabé, Kouamé Valentin, du club d'ASFA (Div I, Burkina-Faso), a-t-on appris jeudi auprès du président du CSA-ESS, Hassen Hemmar. "Kouamé Valentin signera son contrat dans les tout prochains jours. Nous avons tout conclu avec lui, et il n'aura pas besoin de passer par des tests techniques, car il s'agit d'un joueur confirmé", a déclaré le responsable sétifien à l'APS. "Il s'agit d'un milieu de terrain défensif, un des postes où nous avons décelé

des lacunes lors de la phase aller du championnat", a-t-il ajouté. L'international burkinabé était déjà proche de l'Entente l'été dernier, mais faute de libération, il avait renoncé à rejoindre le club phare des hauts plateaux, avant de revenir à Sétif la semaine dernière, rappelle-t-on. Kouamé sera la troisième recrue officielle de l'ESS, qui a enregistré jusque là, l'arrivée de l'attaquant franco-algérien, Youcef Sofiane, et le désormais ex-latéral gauche du MC Oran, Sofiane Bengorine. Il est question également du retour de l'ex-latéral droit de la sélection algérienne, Slimane Raho, "mais un litige finan-

cier reporte sa signature", selon la même source. "Raho réclame d'anciennes sommes d'argent que lui doit le club, et je ne peux pas m'engager à le payer, tant que je n'ai pas les documents y afférents, car je n'étais pas le premier responsable de l'équipe la saison dernière", a précisé Hemmar.

**Stage à Tunis du 15 au 22 janvier**  
Par ailleurs, l'ESS s'envolera à Tunis le 15 janvier pour y effectuer un stage bloqué de quelques jours, a informé le président du CSA. "Nous avons décidé de nous contenter de quelques jours seulement de stage en Tunisie. Nous comp-

tons retourner à Sétif le 22 janvier, soit au lendemain de la finale de la super coupe de l'Union nord africaine de football (UNAF)", a-t-il poursuivi. Détentrice de la coupe de l'UNAF des clubs vainqueurs de coupes, la formation algérienne donnera la réplique au club africain (entraîné par l'Algérien, Abdelhak Benchikha), vainqueur de la précédente édition de la coupe de l'UNAF des clubs champions, le 21 janvier au stade Radés (Tunis). "Nous souhaitons rester sur notre lancée, en remportant cette super coupe, même si la mission ne sera pas facile", a reconnu le premier responsable de l'équipe de football de l'Aigle noir.

### USM ALGER L'attaquant nigérian ciblé bloqué par son club

La direction de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) étudie en urgence de nouvelles pistes d'attaquants étrangers, après l'échec du recrutement du Ghanéen Stephen Manu, et le refus d'un club nigérian de libérer un de ses joueurs, ciblé par la formation algéroise, a indiqué jeudi le directeur général de la SSPA-USMA, Mouldi Aissaoui. "Nous sommes en train d'étudier en urgence de nouvelles pistes de joueurs étrangers. Nous voulons clore ce dossier dans les plus brefs délais", a déclaré à l'APS, le responsable usmiste. "Les tests subis par le joueur ghanéen, Stephen Manu sont non concluants, alors que l'attaquant nigérian, à qui nous avons envoyé une invitation pour le tester, est bloqué par son club et risque de ne pas venir", a-t-il ajouté. A l'USMA, l'on fait du renforcement de la ligne offensive "une priorité, en prévision de la phase retour", avaient annoncé les dirigeants et l'entraîneur Didier Ollé-Nicole, rappelle-t-on. "Nous espérons dénicher la perle rare dans les meilleurs délais, d'autant que l'équipe se rendra dès samedi prochain en Tunisie, dans le cadre de son stage hivernal", a précisé la même source. Les Rouge et Noir de la capitale rallieront la Tunisie samedi pour un stage de moins d'une semaine à Sousse, avant de regagner Alger pour la suite de la préparation en vue de la reprise du championnat qui reprendra ses droits le 21 janvier. L'USMA a terminé la phase aller du championnat à la première place, ex aequo avec l'ES Sétif (27 points chacun), mais avec un goal-average favorable pour le second. Depuis le début de la période des transferts d'hiver, le 18 décembre dernier, le club de la capitale n'a enregistré aucune arrivée, ni annoncé aucun départ.

### ARBITRAGE Les cartons jaunes en hausse de 1,5%

Cinq cent vingt-huit (528) cartons jaunes ont été distribués aux joueurs lors de la phase aller du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football (LFP), en hausse de 1,5% par rapport à la même période en 2010, a indiqué mercredi le président de l'instance chargée de la gestion de la compétition, Mahfoud Kerbadj. Parmi les 528 cartons jaunes sortis par les arbitres, 54 l'ont été pour "contestation de décision", a précisé Kerbadj dans son exposé devant le Bureau fédéral sur la situation des championnats professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2. Au cours de la phase aller, le nombre de cartons rouges est de 30. En Ligue 2 professionnelle, 505 joueurs ont été avertis soit une baisse de 8% par rapport à la phase aller de l'exercice précédent dont 35 pour contestation de décision. Quant au nombre de joueurs exclus, il a dépassé la barre de 30 avec 31 cartons rouges brandis lors des 15 journées disputées. Les dirigeants et staffs techniques sont interpellés pour "mettre fin à la contestation des décisions dans les stades et de faire payer les amendes y afférentes par les joueurs fautifs" insiste le BF.

PETITS MAUX DE L'HIVER

# «J'ai mal à la gorge...»

*Qui n'a jamais prononcé cette phrase ? Derrière cette plainte très courante, se cachent plusieurs maux. La douleur au niveau de la gorge peut, en effet, avoir des origines et des conséquences diverses.*

Les maux de gorge aigus se caractérisent par des sensations de brûlures, des picotements, une douleur aiguë, des difficultés à avaler et une rougeur de la gorge. Les maladies les plus fréquentes ? L'amygdalite ou angine, la pharyngite et la laryngite.

## L'angine

L'angine est une inflammation d'origine infectieuse des amygdales, voire de l'ensemble de l'oropharynx. C'est une maladie fréquente et banale. Les symptômes ? Au début, des picotements dans la gorge, puis une déglutition douloureuse, des difficultés à avaler, des irradiations dans les oreilles. A cela s'ajoutent de la fièvre, une grande fatigue, parfois de la toux ou un rhume, des ganglions, des vomissements... Dans 80% des cas, l'angine est virale. Seules 20% des angines sont d'origine bactérienne. L'angine bactérienne présente un pic de fréquence chez l'enfant entre 5 et 15 ans. Elle est plus rare chez l'enfant de moins de 3 ans ainsi que chez l'adulte.

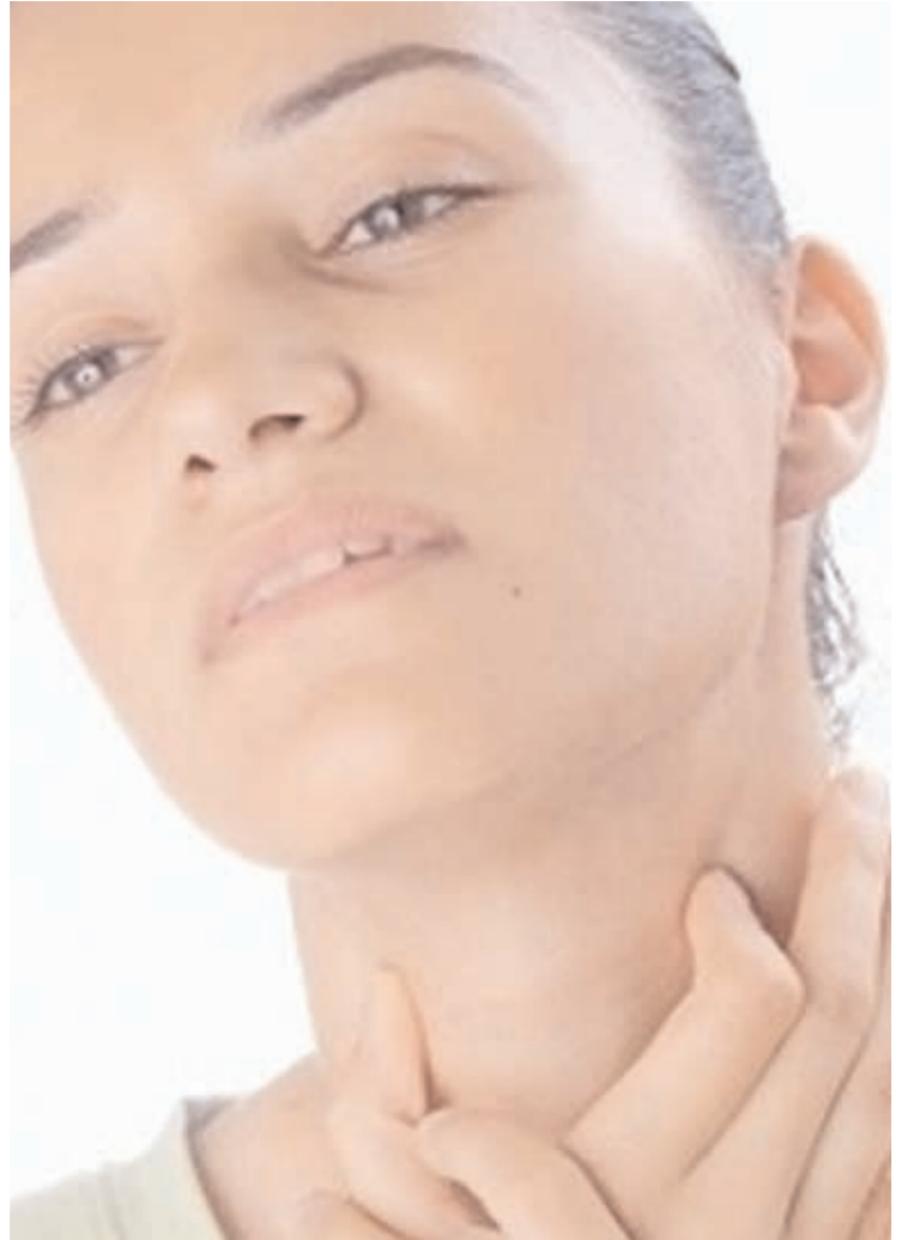
## La pharyngite

La pharyngite est une inflammation du pharynx. Elle est l'une des affections ORL les plus communes et touche tout le monde, des plus petits aux plus grands. Elle se manifeste par des maux de gorge, de la fièvre, des difficultés à avaler, ainsi que des douleurs au niveau des oreilles. Souvent, les ganglions lymphatiques du

cou sont enflés. La pharyngite peut s'accompagner d'une otite aiguë, d'une sinusite aiguë et/ou d'une bronchite aiguë. Elle est le plus souvent d'origine virale. Chez l'enfant, elle se développe essentiellement dans la partie supérieure du pharynx (le rhino-pharynx). La rhino-pharyngite aiguë est l'affection la plus courante chez l'enfant.

## La laryngite

Les laryngites sont des inflammations du larynx qui affectent les cordes vocales. Elles se manifestent par une voix enrouée et des douleurs au niveau de la gorge. Elles peuvent être également associées à une toux sèche, un rhume, une gêne respiratoire ou à une grippe. Les cas de laryngite sont fréquents de novembre à mai. Le plus souvent, la laryngite est d'origine virale mais elle peut être bactérienne. La laryngite virale touche particulièrement les jeunes enfants de 18 mois à 5 ans, tout particulièrement entre novembre et avril. Ils peuvent souffrir de trois types de laryngite plus ou moins graves. La laryngite striduleuse ou laryngite spasmodique se soigne facilement. La laryngite oedémateuse ou laryngite aiguë sous glottique se développe progressivement et peut devenir grave. D'origine virale, elle survient généralement en même temps que les épidémies de grippe. Enfin, il existe aussi des cas plus rares d'épiglottite ou laryngite sus-glottique, qui relèvent de l'urgence pédiatrique.



## Les causes du mal de gorge



Les maux de gorge sont extrêmement fréquents, aussi bien chez les adultes que chez les enfants. Quelles en sont les raisons ? Panorama des principales causes des maux de gorge. Il existe de multiples causes aux maux de gorge aigus. En premier lieu, les virus. Mais les bactéries et les levures peuvent aussi s'attaquer à la gorge. Enfin, d'autres facteurs (tabac, pollution, allergies...) favorisent ces douleurs.

### Les virus, ennemis de la gorge

Les virus - minuscule parasite des cellules - sont les principales causes d'infection de la gorge ou des maux de gorge. Principaux virus responsables ? Les rhinovirus, coronavirus, le virus respiratoire syncytial (VRS), les Myxovirus influenzae (virus de la grippe) et parainfluenzae, les adénovirus... Plus de 200 virus sont susceptibles de provoquer des maux de gorge. On estime que 80 % des pharyngites et des laryngites et 60 à 90 % des angines sont d'origine virale. Pour celles-ci, les antibiotiques sont inutiles. Le traitement ? Des antalgiques, des antipyrétiques (qui font baisser la fièvre), voire des anti-inflammatoires, des collutoires antiseptiques-anesthésiques. En 3 à 6 jours, tout rentre dans l'ordre.

### Bactéries et levures

Les maux de gorge peuvent être dus à des bactéries. Les plus fréquents ? Les streptocoques A et les staphylocoques. Environ 20 % des adultes ont des streptocoques sur la peau et 10 % des enfants en ont constamment dans la gorge. L'angine streptococcique est ainsi l'infection bactérienne la plus répandue, responsable d'environ 15 % des maux de gorge diagnostiqués par les médecins. Les

angines, pharyngites et laryngites bactériennes justifient un traitement antibiotique. Non soignées, elles peuvent être responsables de complications rares mais graves. Plus rarement, ce sont des levures qui sont responsables des maux de gorge, en particulier les *Candida albicans* (pharyngite et laryngite à *Candida albicans*).

### Facteurs des maux de gorge

Le mal de gorge peut être favorisé par un air trop sec, la fatigue (affaiblissement du système immunitaire), les reflux gastro-oesophagiens, une allergie comme le rhume des foins, la pollution, l'alcool, le tabac... La fréquence des infections nez-gorge-oreilles est plus élevée chez les personnes qui fument. Le simple fait d'avoir trop parlé ou trop crié peut entraîner des maux de gorge.

A noter, face à un mal de gorge qui persiste, surtout s'il s'accompagne d'un changement de voix, il faut consulter son médecin. Ces symptômes peuvent être ceux d'un cancer du larynx ou du pharynx.

### Quelques règles simples permettent de protéger sa gorge :

- Se laver les mains régulièrement ;
- Eviter de se toucher les yeux et la bouche ;
- Ne pas trop chauffer les intérieurs (18°C suffisent) et humidifier ;
- Arrêter de fumer ou éviter le contact avec la fumée de tabac ;
- Bien dormir : un organisme reposé se défend mieux contre les infections.

In Doctissimo

## Cuisine

### Soupe d'orge au gingembre



**Ingrédients :**  
200 g de carottes  
1 oignon  
20 g de gingembre  
1 c. à soupe d'huile de colza  
60 g d'orge  
1 l de bouillon de légumes  
2 dl de lait  
Noix muscade  
Sel, poivre  
1 demi-bouquet de cerfeuil.

**Préparation :**  
Détailler les carottes en menus dés, hacher finement l'oignon et le gingembre.  
Faire revenir le tout à l'huile durant environ 5 minutes sur feu moyen. Ajouter l'orge et laisser revenir brièvement. Mouiller au bouillon. Laisser mijoter la soupe durant 45 min.  
Ajouter le lait et la noix de muscade. Amener brièvement à ébullition. Saler et poivrer. Ciseler le cerfeuil et le mélanger à la soupe.

### Carrés fondants au citron



**Ingrédients :**  
125 g de beurre  
40 g de sucre glace  
150g de farine  
3 œufs  
170 g de sucre en poudre  
Le zeste d'un beau citron  
35 g de farine  
125 ml de jus de citron

**Préparation :**  
Dans un récipient, fouetter le beurre et le sucre glace au batteur électrique jusqu'à obtention d'une crème lisse. Incorporer 150 g de farine. Poser un moule carré sur une plaque recouverte de papier sulfurisé ou feuille silicone. Garnir le fond du moule de cette pâte.  
Enfourner et faire cuire environ 15 minutes : le gâteau doit être légèrement doré.  
Dans un saladier, fouetter les œufs, le sucre en poudre, 35 g de farine, le zeste de citron et le jus de citron. Quand le mélange est bien homogène, le verser sur la base chaude.  
Faire cuire au four environ 5 minutes. Laisser refroidir le gâteau dans le moule avant de le découper.

## ACTIVITÉ PHYSIQUE

# Quel sport pour quelle silhouette

*Faire du sport pour changer sa silhouette, c'est bien. Trouver le bon sport capable de puiser directement dans votre surcharge pondérale, c'est mieux !*

*Ronde, pulpeuse du bas ou potelée du haut.*

*A chacune son activité physique pour perdre quelques petits centimètres au bon endroit.*

#### Votre silhouette est gynoïde

Votre corps est en forme de poire avec une surcharge pondérale sur le bas du corps, c'est à dire les hanches, le ventre, les cuisses, la culotte de cheval et les mollets. Le haut reste plus fin.

Quel sport ? Le vélo pour travailler essentiellement les membres inférieurs et les fessiers.

En combien de temps ? Environ deux mois, si vous pratiquez un jour sur deux.

#### Votre silhouette est pléthorique

En forme de pomme vous êtes ronde de partout.

Quel sport ? La course à pied. Un sport d'endurance qui permet de brûler les graisses plus rapidement et intensément.

En combien de temps ? Un mois, si vous courez 45 minutes à une cadence modérée un jour sur trois. Commencez par 20 minutes puis allongez progressivement la durée. Ne vous arrêtez pas en route, mais faites plutôt une marche rapide pour maintenir le rythme cardiaque.

#### Votre silhouette est androïde

C'est la poire inversée : le haut de votre corps est plus développé que le bas. Vous avez souvent le ventre gonflé.

Quel sport ? Le "body balance", en salle de remise en forme. Très complet, ce cours réunit des mouvements de yoga, tai-chi, pilates et stretching. Il permet un renforcement musculaire, mais également la détente.  
En combien de temps ? Un mois, à raison de trois cours d'une heure par semaine.

#### Votre silhouette est androgyne

Votre silhouette est très mince, vous manquez de volume.

Quel sport ? Le renforcement musculaire, voire la musculation pure.

En combien de temps ? Un mois et demi.



## VIE PRATIQUE

# Utilisation du clou de girofle au quotidien

**C**onnu surtout dans le domaine de la médecine douce et dans l'art gastronomique, le clou de girofle peut aussi être utilisé pour résoudre quelques uns de nos problèmes journaliers. Découvrez les petites astuces.

#### Aide à mieux conserver le café :

Avec deux clous de girofle dans votre boîte de conservation de café, vous aurez du café plus délicieux que d'habitude.

#### En cas de panne du réfrigérateur

Le girofle aide aussi les foyers qui ne dis-

posent pas de réfrigérateur dans la conservation de la viande. Pour ce faire, coupez la viande en morceaux et cuisez-la. Dans les morceaux de viande cuite et sans eau de cuisson, piquez des clous de girofle. Vous pouvez ainsi conserver la viande pendant quelques jours.

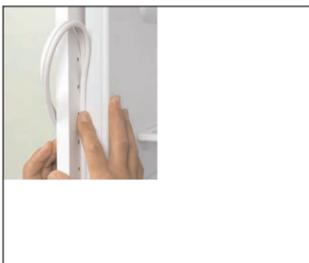
#### Rangement de vêtements :

Pour éviter que les vêtements ne soient attaqués par des mites dans leur lieu de rangement, couvrez-les tout d'abord de papier journal et mettez-y des clous de girofle à l'intérieur.



## Trucs et astuces

#### Nettoyer son four...



Appliquez dans votre four à l'aide d'une éponge une solution ammoniacée, laissez agir deux heures. Grattez ensuite avec le tampon abrasif et rincez abondamment à l'eau claire.

#### ...le joint du frigo



Appliquez du dentifrice tout au long du joint de votre réfrigérateur. Frottez ensuite à l'aide d'une brosse à dents, rincez et séchez avec un chiffon.

#### Brûlures de cigarettes



Le meilleur détachant pour les brûlures de cigarette reste le savon de Marseille sec, à laisser agir quelques heures avant de rincer.

#### Brûlures au fer à repasser sur tissu



Prenez de l'eau oxygénée et versez-en un peu sur le tissu taché, puis frottez à l'aide d'un torchon propre. Ensuite, lavez avec de l'eau tiède savonneuse. Enfin, rincez et laissez sécher.

## Le début de la fin de Julie Lescaut

Rien n'est officiel, mais Véronique Genest a laissé entendre que la série Julie Lescaut pourrait bientôt arriver à son terme. Serait-ce déjà la fin du commissaire Julie Lescaut ? Enfin, «déjà» n'est peut-être pas le bon terme à utiliser. Dans quelques jours, Véronique Genest fêtera les 20 ans de la série policière. Diffusé pour la première fois en janvier 1992, ce programme est un pilier incontournable de la première chaîne. Mais ce temps de grâce pourrait bientôt prendre fin, selon les allusions de TVMag. Au cours d'une interview accordée par l'actrice principale de la série, l'hebdomadaire a cru comprendre à demi-mot que les jours de Julie Lescaut

sont désormais comptés

« Il faut savoir s'arrêter à temps... Nous avons aujourd'hui l'objectif de faire le 100e épisode ».

a-t-elle indiqué. Pour l'heure, 94 épisodes ont été tournés. Plus que six et puis s'en va... Peut-être. Après 20 ans de bons et loyaux services, Véronique Genest connaîtra-t-elle une fin aussi abrupte que celle de PPDA ?



## Jessiva Simpson veut ressembler à Jessica Alba

La chanteuse Jessica Simpson actuellement enceinte de son premier enfant avec son compagnon, le sportif Eric Johnson, est littéralement sur le point de craquer. Entre les macaroni au fromage et les sandwichs au beurre de cacahuète, l'interprète de *Irresistible* ne résiste à rien lorsqu'il s'agit de salé. Heureusement Jessica Alba lui donne de l'espoir quant à sa future perte de poids.



## Hanaa Ben Abdesslem, nouvelle sensation mode

A 22 ans, le mannequin tunisien originaire de Nabeul, vient de faire fondre la prestigieuse maison Lancôme. Propulsée sur les podiums en 2010, la beauté solaire est rapidement



devenue un visage incontournable de la modosphère et rejoint le clan fermé des ambassadrices de la marque à l'image de Penélope Cruz ou encore Kate Winslet et Daria Werbowy avec son physique androgyne et sa coupe courte (demandée par Riccardo Tisci pour la faire défiler en exclusivité en 2010 chez Givenchy).

## David Beckham Paris ne lui convient pas

Le directeur sportif du Paris Saint-Germain l'a annoncé : David Beckham ne signera pas pour le club de la capitale.

Plus que les supporters du Paris Saint-Germain, ce sont surtout les boutiques de luxe de la capitale et les fans d'un des couples phares de la sphère people qui prendront un coup au moral. Confirmant la tendance qui s'est dessinée ces derniers jours, Leonardo, le directeur sportif du Paris Saint-Germain, a annoncé selon L'Equipe que David Beckham ne ralliera pas la France. Un peu plus tôt, le président du club parisien avait aussi enterré la venue du footballeur anglais depuis Doha.

Au nom de son confort de vie familiale, Beckham a finalement fait faux bond aux PSG et au contrat en or qui l'attendait. Le conseil familial a donc tranché en faveur du statu quo.



## A 5 ans, la petite Shiloh Jolie-Pitt veut changer de nom

Shiloh, la fille de Brad Pitt et d'Angelina Jolie, est réputée pour être le garçon manqué de la famille. Elle aurait demandé à ses parents de l'appeler par un prénom masculin de son choix.

N'ayant pas beaucoup d'amis en dehors de sa famille, Angelina Jolie a amplement l'occasion de discuter avec ses six enfants. Mais quand elle

parle à sa fille Shiloh, la compagne de Brad Pitt doit se plier à certaines règles. Shiloh était un garçon manqué. La petite fille préfère largement la compagnie de ses frères – Maddox, Pax et Knox – aux jeux girly de ses sœurs, Zahara et Vivienne. Pour être totalement intégrée dans la bande des garçons, la petite aurait d'ailleurs demandé à ses parents de l'appeler Shax et non plus Shiloh, ce qui rappelle les sonorités en X de ses frères. A 5 ans, cette petite a déjà tout compris aux allitérations. Fascinant.



## Leur réveillon avec Pippa Middleton !

Le prince William et Kate Middleton sont restés chez les Middleton pour le Nouvel An. Pippa avait tout prévu. Ils ont fêté Noël avec la Reine Elizabeth II et toute la famille royale. Pour le Nouvel An, Kate avait envie de faire ça avec les siens. Alors que beaucoup pensaient qu'ils allaient festoyer avec Charles et Camilla, le duc et la duchesse de Cambridge leur ont préféré Pippa et

James Middleton. Plus jeunes, plus fun. Le soir venu, Kate Middleton a laissé tomber les bottes en caoutchouc et sa grosse parka pour une tenue beaucoup plus glam. Pour fêter le réveillon, Pippa avait tout prévu. Normal, la reine dans la gestion de soirées ou de gros événements, c'est elle. Elle avait ainsi loué des tentes, façon tipi à 3.600 euros l'unité, qu'elle avait disposées dans le jardin,

selon le *Dailymail*. Des tables pour une centaine d'invités triés sur le volet et une piste de danse avaient ainsi été installées pour poursuivre la fête jusqu'au petit matin en toute intimité. Parmi les convives était attendu Alex Loudon, l'ex de Pippa, avec qui elle est restée en très bons termes. Sait-on jamais... Kate en sait quelque chose.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	06h28
Dohr	12h53
Asr	15h27
Maghreb	17h45
Icha	19h12

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1463 | Ven. 6 - Sam. 7 décembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## HÔTELS DU SUD

### Ils affichent complet jusqu'à février prochain

Plusieurs responsables d'agences de voyage et de tours-opérateurs de la capitale ont indiqué que la plupart des hôtels et des structures d'accueil du sud du pays affichaient complet jusqu'au mois de février 2012. Le responsable d'une agence de voyage spécialisée dans l'organisation de séjours au sud du pays, Rachid Abdiche, a indiqué à l'APS que son agence avait décidé d'importantes réductions des tarifs d'hébergement, allant de 40% à 50%.



"Ainsi, un séjour d'une semaine à Tamanrasset passe de 32.000 dinars avant les réductions à 22.000 dinars", a-t-il précisé. Des prix concurrentiels qui font que les hôtels des régions du sud du pays "affichent complet jusqu'au mois de février 2012", a souligné M. Abdiche, dont l'agence s'est vue contrainte de refuser certaines demandes de touristes algériens et étrangers.

Compte tenu de la cherté des billets d'avion à destination des wilayas du sud, dont le tarif (35.000 dinars pour un vol Alger-Timimoun) dépasse le coût d'un séjour d'une semaine dans ces régions, de nombreux touristes algériens préfèrent s'y rendre par voie terrestre (voitures ou bus).

Le président du Syndicat national des agences de voyage (SNAV) et directeur d'une agence de voyage, Bachir Djeribi, a

pour sa part, déploré le manque de structures d'accueil dans les wilayas du sud du pays. Un problème qui, a-t-il dit, entrave le développement de l'activité touristique. Afin de pallier ce manque de structures, la wilaya de Tamanrasset a mis en place des camps équipés de toutes les installations nécessaires pouvant accueillir près de 300 touristes, a fait savoir le responsable. Par ailleurs, les agences de voyage et les citoyens intéressés par des séjours au Sud ont salué la décision de Air Algérie de réduire ses tarifs sur les vols à destination des wilayas du sud, au profit des clients des agences de voyage, pendant la période touristique hivernale, la qualifiant d'"encourageante". Ils souhaitent qu'Air Algérie mette en œuvre cette décision rapidement afin que les touristes puissent profiter de cette offre pour d'autres fêtes imminentes comme le Nouvel An amazigh et le Mawlid Ennabaoui.

## LA SEAAL COMMUNIQUE

### Suspension de l'alimentation en eau dans plusieurs commune d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans plusieurs communes d'Alger du lundi à 20h au mardi à 8h, a indiqué jeudi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEEAL), dans un communiqué. Les communes concernées sont El Mouradia, Bir Mourad Raïs, Hydra, El Biar, Ben Aknoun et Birkhadem (en partie), précise la SEEAL. Cette suspension est due à des travaux de raccordement et d'installation de vannes sur des

conduites principales de production, au niveau de l'avenue Mohamed-Belkacemi (ravin de la Femme Sauvage) dans la commune de Bir Mourad Raïs, selon la même source. Un dispositif d'approvisionnement par citernes sera mis en place par la SEAAL afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers et réduire les désagréments pour la population.

## LAKHDARIA-ARBATACHE

### Fermeture du tronçon autoroutier pour travaux

Le tronçon autoroutier reliant Lakhdaria (Bouira) à Larbaatatche (Boumerdès) sur une distance de 27 km sera fermé à la circulation à partir de vendredi pour cause de travaux, a annoncé jeudi l'Agence nationale des autoroutes (ANAT). "Cette décision intervient par mesure de précaution et de sécurité en raison des travaux qui

seront entamés au niveau du deuxième tunnel du même tronçon", a expliqué la même source. A cet effet, le maître de l'ouvrage, qui "s'excuse pour les désagréments occasionnés par cette fermeture momentanée", invite les usagers à emprunter l'ancienne route, en l'occurrence la RN 5.

## HÉPATITE «À» SIGNALÉE À CONSTANTINE

### L'eau polluée à l'origine de l'épidémie

L'eau polluée est la principale cause de l'épidémie d'hépatite A récemment apparue dans cinq écoles de Hamma Bouziane (Constantine), a affirmé jeudi le directeur de la Santé et de la Population (DSP), citant les conclusions d'une enquête diligentée par les services compétents.

Azouz Assassi a précisé, dans ce contexte à l'APS, que la précarité des conditions d'hygiène relevée dans certains établissements scolaires, l'irrigation des champs de légumes et l'arrosage de crudités à partir d'eau polluée, ont favorisé la propagation de cette maladie qui a affecté, à la date du 4 janvier au soir, 41 enfants et adolescents non vaccinés.

Pour circonscrire cette maladie qui se transmet essentiellement par l'absorption d'eau ou d'aliments souillés par des matières fécales, une campagne de sensibilisation de la population résidant aux abords des endroits affectés est menée depuis l'apparition des premiers cas de cette épidémie, a affirmé le même responsable. Des actions de nettoyage des sanitaires des établissements scolaires, de curage et de javellisation des châteaux d'eau, d'assainissement des canalisations et des sources et de contrôle des opérations d'irrigation des champs sont actuellement en cours afin d'endiguer ce fléau, anciennement connu sous le nom d'hépatite infectieuse ou de jaunisse.

## CHALUTIER "EL KHALIL" DISPARU EN MER

### Découverte du corps d'un deuxième marin

Le corps d'un deuxième pêcheur du chalutier "El Khalil" porté disparu vendredi dernier en mer avec à son bord huit marins a été découvert dans la nuit de mercredi à jeudi sur la plage du Club des Pins, à l'ouest d'Alger, a-t-on appris auprès de la cellule de crise mise en place à Ténès. Le cadavre a été formellement identifié comme étant celui de Yahyaoui Ahmed âgé

de 41 ans, a précisé la même source. Le premier corps, repêché mardi dernier sur la côte de Bouharoun (40 km à l'ouest d'Alger), a été inhumé mercredi à Ténès dans un climat de grande tristesse.

Le chalutier "El Khalil" a disparu après une sortie en mer jeudi au large des côtes de Chlef (200 km au sud-ouest d'Alger).

## ATTENTAT SUICIDE EN SYRIE

### Au moins 25 morts et 46 blessés à Damas

Au moins 25 personnes ont perdu la vie et 46 autres ont été blessées dans l'attentat suicide qui s'est produit vendredi dans le quartier historique Midane, à Damas, a indiqué un nouveau bilan de télévision publique syrienne.

"Dix personnes ont été tuées et des restes des corps d'au moins quinze autres personnes ont été retrouvés ainsi que 46 autres ont été blessées", a affirmé la télévision, précisant qu'il s'agit en majorité de civils. "L'attentat a eu lieu dans un quartier populaire près d'une école dans un lieu bondé", a-t-on précisé. Le 23 décembre, 44 personnes avaient été tuées et 166 blessées dans deux attentats suicide à la voiture

piégée à Damas, les autorités syriennes les imputant à Al-Qaïda, alors que l'opposition accusait le régime. La Syrie est en proie depuis des mois à un mouvement de contestation réclamant le départ du régime du président Bachar El-Assad. Des violences ont émaillé les manifestations, faisant des morts et des blessés. Damas attribue ces violences à des "gangs armés qui cherchent à déstabiliser le pays", dénonçant "un complot étranger" contre la Syrie.

Selon un récent communiqué de l'ONU, plus de 5.000 civils ont été tués en Syrie depuis l'éclatement des manifestations à la mi-mars.

## CONTREBANDE À SÉTIF

### Armes blanches et bombes lacrymogènes saisies

Les services de Sûreté de daïra d'El-Eulma (27 km à l'est de Sétif) ont procédé durant les dernières 48 heures à la saisie d'une "importante" quantité d'armes blanches et de bombes lacrymogènes destinées à être écoulées illicitement sur le marché, a-t-on indiqué jeudi de source policière. Selon la même source, il s'agit de 6 épées, de 151 couteaux de différentes dimensions, de 18 bombes lacrymogènes et de deux pistolets électriques paralysant.

L'opération, lancée sur information, a été effectuée à la cité Thabet-Bouzid où un repris de justice avait été localisé, a-t-on précisé. Les services de police avaient auparavant procédé à la filature et à la surveillance de ce suspect pour s'assurer de la véracité des informations en leur possession.

Le caantrebantier arrêté a été présenté devant le procureur de la République qui l'a placé sous mandat de dépôt.